

Pôle d'Echange Intermodal

Les mobilités de demain



Evènementiel 10/11

Aurillac en scène

Les 22 et 23 juin, rendez-vous sur le parvis du Prisme pour le tout premier festival Aurillac en Scène

En immersion 36/37

Entretien des sentiers de rando

Une journée avec les équipes chargées de l'entretien et de l'expertise des chemins pédestres et VTT

Mobilités : une nécessité pour notre quotidien



SOULIER
3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00

HÔPITAL HENRI MONDOR
Plateau Technique
15000 AURILLAC



parkings seront en outre équipés de bornes de recharge en énergies renouvelables. Les usagers des transports urbains, péri-urbains et des lignes départementales y trouveront d'excellentes conditions de confort, sous une halle adaptée aux besoins actuels.

Les voies piétonnes et cyclables seront intégrées dans un ensemble de grande qualité environnementale, qui évitera le tout béton et tout goudron. Ce nouvel agencement des espaces facilitera un accès apaisé au centre-ville d'Aurillac grâce aux nouvelles possibilités pour conjuguer les modes de transport. La requalification complète de la place Pierre Sépard et l'aménagement global du quartier offriront de plus une nouvelle image à l'entrée du cœur de ville. Derrière ces projets se trouve aussi notre volonté de maintenir et d'améliorer le transport en train qui n'a cessé de se dégrader au fil du temps, malgré de récents travaux conséquents de maintenance qui entraînent la fermeture des lignes pendant de long mois et n'offrent, à leur issue, aucune amélioration visible du cadencement et de la rapidité des trajets.

ne doivent pas rester sans suite vis-à-vis des besoins de désenclavement par tous les moyens disponibles : le rail, la route, la ligne aérienne. Chaque mode de transport répond aux besoins divers de nos concitoyens qui ont le même droit que les habitants des zones urbaines à des offres de mobilité facilitant les déplacements personnels, professionnels, touristiques...

C'est en concertation permanente entre nos collectivités et les Parlementaires que nous nous tournons vers les financeurs, Europe, Etat, Région, afin que l'aménagement du territoire ne reste pas un thème de campagne électorale repris par tous mais bien une réalité pour le quotidien de nos habitants et nos visiteurs. Le bouclage du financement de la ligne aérienne, l'engagement des crédits d'Etat pour une vraie modernisation de la RN 122 sur l'ensemble de son tracé, le maintien des services en gare et l'amélioration du cadencement des lignes sont autant de sujets qui nous mobilisent, en complément des actions que nous conduisons directement sans attendre tout des autres.

Michel ROUSSY

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, Maire d'Arpajon-sur-Cère



RESINTEL
RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence

5, avenue des Pupilles
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52
Mail : resintel@resintel.fr



OFFRE D'ÉTÉ*
PASS FITNESS
~~48€~~ **29€ /mois**
+7€ accès au CrossTraining, Foot en salle et Badminton.

LABELLE SPIN VIRTUAL
FRIL'NOIR
ZUMBA
YOGA
PILATES
BODYPUMP
BODYBALANCE
BODYCOMBAT

Sport Attitude
Retrouvez-nous sur Facebook

FITNESS
MUSCULATION - CARDIO
CIRCUIT EASY LINE
REALRYDER
CROSS TRAINING
FOOT 3x3 - FOOT 4x4
BADMINTON
SOPHROLOGIE

04 71 47 79 94
106 Av. du Général Leclerc Zone de La Planèse (Derrière GIFI)
www.sport-attitude.net / sportattitude15@gmail.com
* jusqu'au 15 août inclus

La présentation à la presse du projet de Pôle d'échange intermodal, détaillé dans ce numéro d'Agglo mag, a permis de mettre en avant la volonté des collectivités de s'engager avec force dans les programmes de mobilité sous toutes ses formes.

La réfection totale par la SNCF du bâtiment d'accueil des voyageurs est en cours. Le stationnement de leurs véhicules, comme ceux des riverains et des agents sera très largement amélioré sur le site rénové de l'ex-Sernam, où des

Ces efforts financiers importants améliorent les mobilités à l'intérieur de notre territoire mais ils

SOMMAIRE

Actualités	04	Economie	28	Tourisme	34
Epicentre	12	Urbanisme	31	Communes	39
Agglo Loisirs	15	Eau et Assainissement	32	Agenda	42

Les réseaux de Firminy à neuf !



La modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement du quartier de Firminy se termine. Pendant plusieurs mois, le chantier conduit par le CABA et la Ville d'Aurillac a permis la réhabilitation des réseaux d'eau potable sur les rues de Firminy, du Docteur Civiale et du Maréchal Ney ainsi que la mise en séparatif des réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) sur la partie basse de la rue de Firminy, les rues Emile Roux, du Docteur Civiale et du Maréchal Ney. Cette opération, d'un coût estimé à 400 000 € HT, a été réalisée avec le soutien du Département.

Ces travaux ont également permis l'enfouissement des réseaux secs par le Syndicat d'électrification du Cantal et la Ville d'Aurillac qui va ensuite procéder à la pose du nouvel éclairage public.

RN122 Point sur le chantier

Les travaux de déviation de la RN122 battent leur plein ! Le giratoire du Pas du Rieu est en service depuis octobre 2018. Sa branche ouest, actuellement neutralisée, assurera la continuité de la RN122 vers le Pas du Laurent. Dans la forêt de Branviel a été réalisé le déboisement de l'emprise de la future RN122. Un pont permettra à l'actuelle RD145 de passer au-dessus de la nouvelle voie. Ces travaux seront engagés au second semestre.

Sur la section Garric-Poudrière, le rétablissement de l'actuelle RN122 (qui sera reclassée route départementale) menant de la sortie d'Aurillac vers la Sablière (futur rond-point de la Poudrière) sera mis en service cet été. Le pont routier la surplombant, en cours de construction, permettra le passage de la future nationale reliant les giratoires de Tronquières (ouvert à la circula-

tion) et de la Poudrière. Alors que le nouveau giratoire du Garric est mis en service en juin, les travaux de terrassements, de chaussées et d'équipements de Garric - Poudrière se poursuivent, pour une ouverture envisagée de ces 2,5 km de route fin 2019 - début 2020.



Coût global de l'opération : 54,6 M€ financés par l'Etat avec les soutiens du Département (3 M€) et de la CABA (1 M€).

📄 www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Rencontres Nationales de la Cybersécurité Les riches enseignements d'une première !

« En matière de cyberattaque, il y a deux sortes d'entreprises : celles qui ont déjà été attaquées... et celles qui ne le savent pas. » Le constat de Jean-Christophe Mathieu, ancien coordinateur cybersécurité chez Siemens France et aujourd'hui chez Orange, vaut pour les entreprises comme pour les particuliers.

Pédagogie et prévention ont été au cœur des 1^{res} Rencontres Nationales de la Cybersécurité qui se sont tenues le 14 mai au Centre de congrès d'Aurillac. Organisées par l'Université Clermont-Auvergne et l'IUT de Clermont-Ferrand - Aurillac - Le Puy*, elles ont proposé une conférence tournée vers le monde économique, qui a réuni plus de 120 professionnels, et une seconde vers le grand public dont de jeunes « cybercitoyens » ! Des jeunes qui pourraient devenir les spécialistes de demain, et pourquoi pas en passant par le DUT Statistique et Informatique décisionnelle avec son option Cybersécurité unique en France qui ouvre à la rentrée à Aurillac.

Originaire de Saint-Flour, J.-C. Mathieu a décliné l'importance des systèmes industriels et les risques en matière de cyberattaques. Auparavant, le Général Marc Watin-Augouard, Fondateur du Forum international de la Cybersécurité, avait exposé l'accélération de la transformation numérique, aux plans mondial comme



individuel, et la nécessité de s'organiser. « Nous allons vers des progrès formidables en termes d'accès à la culture, aux services... Mais à nous de nous réapproprier l'espace numérique pour qu'il soit un espace de liberté, de confiance, de solidarité, de responsabilité et de bienveillance. » Pointue, très documentée tout en restant accessible à tous, dynamique : la conférence a été intégralement filmée et peut être visionnée sur le site couleurcantal.tv, ainsi que sur caba.fr.

* avec la mobilisation collective de tous les acteurs locaux : Etat, Région, Département, CABA, Ville d'Aurillac et CCI.

1 800 lux

Au printemps, les mâts d'éclairage sportif du Stade Jean Alric ont été déposés. Au cours de l'été seront installés 4 nouveaux mâts de 32 m, dotés de 40 projecteurs et d'une puissance de 1 800 lux (contre 16 pro-



jecteurs pour 1 000 lux auparavant). L'éclairage de la casquette de la tribune d'Honneur va également être renforcé, passant de 7 à 13 projecteurs. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du « Label Stade » version 2017-2023, obtenu par le Stade Aurillacois au cours de la saison 2014-2015, et qui impose désormais un éclairage minimal des terrains accueillant les matches professionnels. Début 2019, la CABA a pris la décision de programmer ces travaux et de répondre à ces nouvelles exigences afin de permettre au club de conserver ce « Label Stade » et les financements reversés par la Ligue Nationale de Rugby dans ce cadre (116 000 € à 170 000 € par saison de droits TV et marketing). Coût des travaux : 933 991,86 € HT financés par la CABA, le Département, la Région, le Syndicat d'Electrification du Cantal et le Stade Aurillacois.

Champion de France !



La Pétanque Sport adaptée cantalienne tient son Champion de France ! Jean-Marie Masdupuy (60 ans) a réalisé les 25 et 26 mai derniers la compétition parfaite et a remporté le titre de la catégorie « Tête à tête » AB. Résident de Laroquebrou, Jean-Marie Masdupuy est licencié depuis 5 ans au Tilleul Reilhacois.

Ces France ont réuni 384 participants, qui ont été en lice pendant 2 jours dans 6 catégories au sein des installations communautaires du Boulodrome de Tronquières. Organisateur de l'événement, le Comité départemental de Sport Adapté du Cantal peut également se féliciter d'une autre performance. Jean-Philippe Baffoil (résident de l'Olmet) et Christophe Lafargues (résident de St-Illide) ont en effet atteint la Finale B du championnat de « Doublette » catégorie CD.

Plan Climat Participatif !

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, limiter la vulnérabilité climatique : tels sont les enjeux dont les 3 Intercommunalités de l'arrondissement se saisissent collectivement. C'est dans le cadre du Syndicat Mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie que sont mises en œuvre les démarches de Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et de « Territoire à énergie positive » (TEPOS) ; les études ont été lancées fin avril. La candidature TEPOS doit être déposée dès juillet afin de mobiliser des financements auprès de l'Etat.

A la rentrée, le diagnostic du Plan Climat associera les collectivités, services de l'Etat, entreprises et professionnels, associations... et le grand public. Objectifs de cette démarche participative : identifier les enjeux, définir une stratégie (début 2020), établir un plan d'actions (fin 2020).

Cœur d'agglomération Vers une OPAH RU

Propriétaires, vous avez été environ 160 à répondre au questionnaire de la CABA visant à identifier les causes de la vacance résidentielle sur notre territoire. La collectivité a également fait réaliser un diagnostic des copropriétés pour identifier leurs besoins (cf. p. 33 / Agglo Mag 84).

Grâce à ces données récoltées, la CABA engage une réflexion autour de la mise en place de dispositifs d'accompagnement des propriétaires, parmi lesquels une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**, sur le centre-ville d'Aurillac. L'objectif est de lancer cette opération à l'automne.

A suivre sur www.caba.fr

M comme Médiathèque, M comme Musique...

Vendredi 21 juin à 18 h, à l'occasion de la Fête de la Musique, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a le plaisir d'accueillir l'**Amfebia Quartet** dont les membres - certains enfants du pays - font partie de la **jeune pousse des musiciens de jazz français**.



Ils se réunissent pour l'occasion autour d'un répertoire retraçant l'énergie swing des standards jazz issus des comédies musicales, qui étaient des années 20 aux années 80 source de véritables fêtes populaires à travers les Etats-Unis et l'Europe. Un accord parfait, pour célébrer cette 38^e édition. D'une durée d'1h20 environ, ce concert est gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

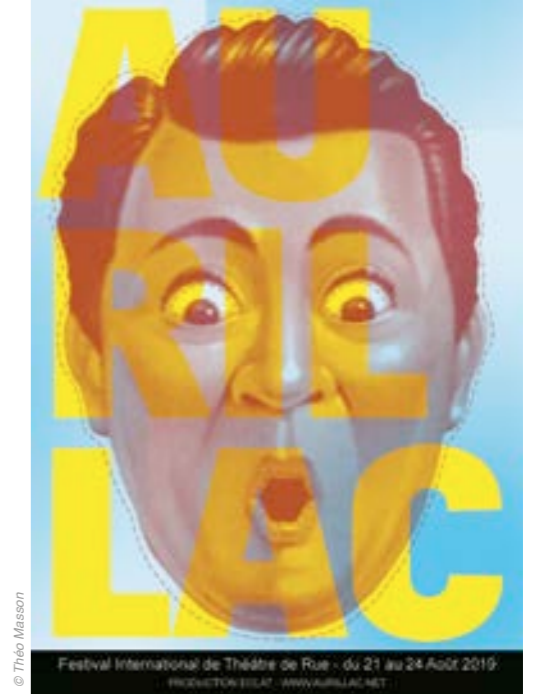
Renseignements : Médiathèque du Bassin d'Aurillac, [04 71 46 86 36](tel:0471468636) / mediatheque.caba.fr

Festival 2019 Rayonnant

Du 21 au 24 août, Aurillac sera en fête ! Ce sera aussi le cas dans les communes du Bassin d'Aurillac et du Cantal, du 12 au 20 août, avec les Préalables. La première pour Frédéric Remy, successeur de Jean-Marie Songy à la direction du Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac. « *Evènement unique au monde, notre Festival rayonne. Il est toujours là, à sa place de manifestation phare du monde des arts de la rue. C'est une icône à protéger, un grand carnaval, une invitation à se déguiser* ».

Cette année, 18 compagnies sont inscrites à la programmation officielle. « *Nous avons convié des références du secteur, des habitués du Festival, mais aussi de nouveaux créateurs. Ces compagnies sont issues de 5 pays différents, et 12 d'entre elles n'ont jamais fait partie de la sélection officielle, même si certaines ont déjà participé au Festival en tant que compagnie de passage. Il y a un vrai dialogue entre les deux programmations.* »

Ces compagnies de passage seront environ 650 à s'approprier nos espaces publics, avec toutes formes de spectacles. C'est encore une édition pleine d'énergie et de diversité, à la fois burlesque et poétique, tragique et comique, faite de performances et d'installations minimalistes, qui va s'ouvrir à des milliers de spectateurs. « *Ce rendez-vous culturel phare rapproche par delà les générations, brise les barrières sociales, et*



fait le renom de notre territoire à l'international », soulignent les partenaires. La CABA, la Ville d'Aurillac, le Département, la Région et l'Etat poursuivent leur soutien logistique et financier à cette manifestation.

Programmation complète : www.aurillac.net

Ouverture spéciale de la billetterie pour les habitants de la CABA, le 25 juin à 14h30, à l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac.

Fédération photographique de France Le Congrès national à Aurillac

L'Association Cantal Photo Club a organisé à l'Espace des Carmes à Aurillac le 117^e Congrès national de la photographie, les 30, 31 mai et 1^{er} juin derniers. Des congressistes venus de toute la France ont pu découvrir notre territoire grâce aux visites guidées du centre-ville historique d'Aurillac, de Salers et du Puy Mary ! Ils ont également pu profiter de l'exposition « Caractères » du Fonds Parry au Musée d'Art et d'Ar-

chéologie, et de celles de l'Union Régionale Auvergne et des Concours de la Fédération Photographique Française (Grand prix d'Auteur, de la Créativité...).

Autres temps forts du Congrès, les conférences et expositions du photographe Pierre Soissons et des Studios Harcourt, invités d'honneur. L'un est le capteur d'émotions du Cantal au travers d'images y témoignant son attachement, l'autre est le représentant exclusif et hors du temps des racines du cinéma noir et blanc ! Deux univers qui ont été exposés aux Ecuries jusqu'au 8 juin.

Sur le village des marques, Canon, Olympus et Nikon étaient notamment représentées. Enfin, des animations ont permis de présenter les différentes formations proposées tout au long de l'année par la Fédération Française, notamment l'éclairage, l'audiovisuel et la photo de studio.



MRAP

Du Jazz manouche pour 70 bougies

Samedi 29 juin à 20h30 au Centre social de Marmiers, le comité départemental du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) fête les 70 ans du Mouvement avec un concert de Gadjó Swing. Ce trio, né en 2007 de copains aurillacois passionnés de jazz, est devenu quartette en 2012. Les quatre compères revisitent avec un plaisir complice tous les classiques du genre sans s'interdire toutefois des emprunts à des musiques traditionnelles ou contemporaines. Une belle soirée en perspective ! Entrée libre, participation solidaire. Un autre spectacle en collaboration avec le GIA sera organisé en fin d'année.

Renseignements : MRAP Cantal,
☎ 04 71 63 75 65 - ✉ mrapp-cantal@orange.fr

Concert aux Alouettes Captivant cymbalum

C'est réuni autour du cymbalum que s'est achevé le dernier concert proposé par la CABA et le Vieux Palais d'Espalion, le 15 mai à la Chapelle des Alouettes, en partenariat avec le Conseil de Quartier 2 et le Centre social ALC. La cythare hongroise a émerveillé petits et grands et l'artiste Françoise Rivalland a généreusement partagé démonstrations et explications.

Auparavant, devant près de 100 personnes, elle en avait fait résonner les accords baroques ou tziganes avec la violoncelliste virtuose Sonia Wieder-Atherton et la violoniste Amaryllis Billet. Leur programme, créé ce soir-là et qui proposait un voyage entre œuvres classiques et improvisations, a enthousiasmé le public.



Du foot... à Jean Alric

Samedi 6 juillet à 18 h, une nouvelle fois, la pelouse du Stade Jean Alric arborera les « cages » de foot... Elle sera le terrain de jeu du match de préparation opposant Clermont-Ferrand (Ligue 2) à Rodez (promu en Ligue 2). Ce match est organisé par le Cercle Sportif Arpajonnais dans le cadre du partenariat qui l'unit au Clermont-Foot.

Renseignements : ☑ www.csarpajon.fr



Centre Aquatique Maintenance... avant l'été !

Le Centre Aquatique sera fermé au public pour la maintenance technique réglementaire, du lundi 17 au dimanche 30 juin inclus. Les bassins intérieurs et extérieurs seront **ouverts pour l'été dès lundi 1^{er} juillet, 14 h**. L'occasion de profiter des larges espaces verts, avec terrain de beach-volley, pentagloss, tables de ping-pong, et du solarium pour se dorer au soleil.

☉ Horaires d'été :

Lundi : 14 h - 19h15 (balnéo : 14 h - 20 h)
Mardi à jeudi : 10 h - 19h15 (balnéo : 11 h - 20 h)
Vendredi : 10 h - 21 h (balnéo : 11 h - 21 h)
Samedi : 10 h - 19 h (balnéo : 11 h - 19 h)
Dimanche : 10 h - 13 h / 15 h - 19 h

L'été arrive !

Et si on profitait de l'été pour tester de nouvelles activités... ou en redécouvrir les joies ? Le territoire de la CABA regorge de recoins à explorer.

Au **Puech des Ouilhes**, laissez-vous tenter par un plongeon, une balade ou des activités nautiques.

Au creux des **Gorges de la Jordanne**, venez vous rafraîchir le long de la rivière, le temps d'une promenade.

A la **Plantelière**, l'ambiance est plus champêtre avec de nombreux jardins à arpenter, et pourquoi pas dans le cadre d'une animation familiale à partager.

En parlant de promenade... savez-vous que la CABA compte presque 600 km de **sentiers de rando** ? Une activité idéale pour découvrir les richesses naturelles et patrimoniales à pied, à vélo, ou lors d'une sortie trail. Téléchargez gratuitement l'application « Rando autour d'Aurillac » (cf. p. 36) pour vous guider !



A **Carlat**, c'est au cœur d'un patrimoine disparu que nous vous immergeons. Grâce à des écrans et casques de réalité augmentée (et même sur votre smartphone/tablette grâce à l'application « Rocher de Carlat » !), venez visiter virtuellement la forteresse de cette place forte de l'Histoire de France, telle qu'elle existait à son apogée, au XV^e s.

Et pour finir, la **Station de Pleine Nature de Mandailles** vous ouvre ses portes pour de nombreuses activités de plein air (cf. p. 35).

Autant de propositions d'escapades à deux pas de chez soi dont vous trouverez les détails sur ☑ www.caba.fr et début juillet dans *Agglo Mag spécial été*.

Pour nos amis touristes, les Offices de Tourisme d'Aurillac et de la Châtaigneraie ont créé un « Passeport découverte » (diffusé sous conditions) offrant des réductions pour certaines activités (plus d'infos auprès des Offices de Tourisme et dans *Agglo mag été*, début juillet).

380 nageurs pour la Coupe des Territoires

Pour la première fois, le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac a accueilli les 18 et 19 mai derniers la Coupe des Territoires regroupant 15 départements du quart sud-est de la France. 33 équipes « garçons », « filles » et « mixte » de 10 nageurs se sont affrontées ; soit quelque 380 nageurs (avec les rem-

plaçants) de 9 à 13 ans, dont une équipe cantalienne ! Comme l'année précédente, les Alpes-Maritimes sont les grands vainqueurs de cette édition 2019 devant le Puy-de-Dôme, le Var et le Rhône. Félicitations à tous les nageurs !

Avec leurs accompagnants, ce sont quelque 500 personnes qui ont investi le Centre Aquatique tout le week-end, appréciant l'organisation et l'accueil reçu grâce à la qualité des infrastructures.

Cette organisation exceptionnelle pour le Bassin d'Aurillac, et dont le Centre Aquatique a été la vitrine le temps d'un week-end, a permis des retombées économiques importantes pour le territoire (jusqu'à Vic-sur-Cère) que ce soit en terme d'hébergement ou de restauration.





© Freepik

Côté scène

Samedi 22 juin, entre 18h30 et 1h45

Grande scène

- Maesic, 18h30
- Marwa Loud, 20 h
- Big Flo & Oli, 21h30
- Feder, 23 h
- Ofenbach, 0h30

Petite scène

- Les Petits Tambours du Bronx, 17h45 / fanfare
- Madlys, 19h30 / pop festive reggae
- Bugz Bunny, 21 h / rap
- A Ne-bula's Photon, 22h30 / pop rock électro
- Roman Pops, minuit / électro

Dimanche 23 juin, entre 15 h et 23h45

Grande scène

- Manu Lanvin and the devil blues, 15 h
- Elmer foot beat, 16h30
- Cock Robin, 18 h
- Hoshi, 19h30
- Zazie, 21 h
- Trois cafés gourmands, 22h30

Petite scène

- Almost, 16 h / rock progressif, pop rock
- Morphée, 17h30 / rock indé
- Monnaie de Singe, 19 h / rock
- Les Commissaires Repriseurs, 20h30 / rock 60 & 70's
- Foolbazard, 22h15 / rock français

Aurillac en Scène

Une première très attendue

Dans moins de 5 jours se tiendra le tout premier festival Aurillac en Scène sur le parvis du Prisme. Vos places sont-elles prêtes ?

Ils vous ont fait chanter et danser tout l'hiver, c'est le moment de venir les applaudir en live ! Habités des salles de concert combles, Big-Flo et Oli, Trois Cafés Gourmands, Zazie, Hoshi, Marwa Loud, les DJ Ofenbach et Feder notamment, seront sur la scène d'Aurillac en Scène ce week-end. La création d'un festival de cette envergure constitue une première sur le bassin d'Aurillac.

D'autres seront face à un immense public... pour la première fois ! Ce sont les groupes locaux qui occuperont la « petite scène » lors des transitions entre les concerts des têtes d'affiche. Pour eux, la pression est à son maximum. « *Nous n'avons jamais joué devant autant de monde* », trépignent d'impatience Anne-Gaëlle Rumin du groupe Monnaie de Singe ou encore Vincent Lesmarie, alias Bugz Bunny, qui a sorti son premier EP il y a moins d'un an. A vous de les encourager et de les saluer chaleureusement : ils comptent sur vous !

Billets de dernière minute

Si vous n'avez pas encore vos places, les derniers billets sont encore disponibles :

♦ Pass 1 jour :

fosse debout, 39 €
assis numéroté, de 45 € à 53 €

♦ Pass 2 jours :

fosse debout : 75 €
assis numéroté, de 85 € à 89 €

Réservation au Centre de Congrès

📍 **1 bis place des Carmes, 15000 Aurillac**

🕒 **du lundi au vendredi de 14 h à 18h30**

☎ **04 71 46 86 58**

ou **sur place à l'entrée du Festival**

Renseignements

🌐 **www.aurillaccongres.com**

📱 **Aurillac en Scène**



Big Flo & Oli enflammeront la grande scène le samedi à 21h30

© BOBY

Côté pratique

Pour accéder au Festival, des navettes de bus (aller-retour) circuleront gratuitement (de 17 h à 1h45 le samedi ; de 13 h à 23h45 le dimanche). Elles desserviront le Festival depuis l'aire événementielle via Arpajon (centre-bourg), le parking Pompidou, le Cap Blanc, le Square. Depuis le Festival, des courses en taxi à 3 € (vers Aurillac) et 5 € (vers les communes de la CABA) seront également proposées.

A l'arrière de la fosse et des gradins, un espace convivial constitué de 5 points restauration et 4 buvettes sera



C'est le groupe aurillacois « Foolbazard » qui aura la lourde tâche de clôturer la scène locale le dimanche à 22h15

© Love M. Trébour

accessible tout au long du festival. En effet, il ne sera pas possible de pénétrer dans l'enceinte du Festival avec de la nourriture ou des boissons.

Les appareils photos de type reflex et bridge sont interdits, seuls les compacts ou smartphone sont autorisés. Attention aucun service de consigne ou vestiaires n'est prévu. Veillez à ne pas apporter d'objets non autorisés.

Des toilettes seront disponibles sur place.



Epicentre 10 ans

Voilà 10 ans que les cultures urbaines ont vu s'ouvrir leur quartier général : l'Epicentre. Si les pratiquants de skate, bmx et roller s'y côtoient quotidiennement, Session Libre œuvre aussi pour la démocratisation de ces disciplines.

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse via ses compétences « Politique de la Ville » et « Grands Equipements », la CABA a construit et ouvert l'Epicentre... voilà 10 ans ! Pour la conception de cet espace intégrant tous les besoins liés à la pratique des cultures urbaines, elle s'est appuyée sur l'expertise de l'association Session Libre, qui fait vivre l'équipement depuis son ouverture.

A l'intérieur du « hangar » de 600 m² au toit rappelant le design d'une rampe de skate, l'association a d'ailleurs elle-même conçu son skatepark avec un *bowl*, une structure rare en France qui est l'un des

atouts du lieu, et une partie *street*. 400 adhérents pratiquant le skate, le BMX ou le roller viennent s'y entraîner. En 2014, la Collectivité a complété l'équipement avec une *street plaza* extérieure en béton, d'une superficie de 1 100 m². Cette réalisation a fait de l'Epicentre l'un

Stages d'été

Stages Skate/BMX à l'Epicentre du mardi 16 au vendredi 19 juillet ou du mardi 23 au vendredi 26 juillet.

Inscriptions :
☎ 04 71 62 44 59
✉ edouard@sessionlibre.com
🌐 www.sessionlibre.com

des skateparks les plus complets de l'Hexagone en termes de propositions et de variétés pour les riders.

Transmission et démocratisation des cultures urbaines

A l'Epicentre et ailleurs, Session Libre œuvre pour l'éducation populaire et la transmission des valeurs liées aux cultures urbaines... depuis 20 ans. Par le biais de son école d'apprentissage, la *Riding School*, elle intervient quotidiennement auprès de ses adhérents ainsi que des centres sociaux, des établissements scolaires, des résidents des

quartiers prioritaires... Session Libre facilite également la démocratisation de ces disciplines via une programmation riche et des événements devenus incontournables.

Pour fêter ses 20 ans, elle nous réunira grand public, activistes de la scène skate/bmx française, riders, sympathisants, bénévoles et partenaires le samedi 29 juin pour un « Contest Skate & BMX » à l'Epicentre ! (cf encadré)

Ce qu'ils en pensent

David, Damien et Romain fréquentent l'Epicentre depuis près de 10 ans. « C'est ici qu'on a appris, avec la *Riding School*. Et depuis, on vient régulièrement s'entraîner. C'est un équipement complet. Avoir un skatepark indoor, c'est un vrai plus pour pratiquer toute l'année. A l'extérieur, la réalisation de la *street plaza* a été un gros changement : les matériaux et les structures sont bien plus adaptés à la pratique, par tous les temps, et pour tous les niveaux. »

En plus du cadre, il y a l'ambiance. « L'Epicentre est un vrai lieu de vie. Session Libre, c'est une famille ; tout le monde se soutient, quelle que soit sa discipline. Beaucoup d'entre nous filent un coup de main en tant que bénévoles lors des événements. C'est l'occasion de nous rassembler, pratiquants d'ici et de toute la France. »



Contest Skate & BMX Samedi 29 juin à l'Epicentre

La compétition rassemblera des riders professionnels et amateurs. Des initiations au Skate et au BMX seront aussi proposées. En parallèle, une exposition rétrospective avec photographies et affiches de ces 20 dernières années sera à découvrir. Des concerts clôtureront la manifestation, avec Fuzzy Vox (Rock, Paris) et le DJ Docteur Vince (Stupeflip, Svinkels) !

Initiations, exposition et concerts gratuits
Contest : 5 € amateur, 10 € pro (gratuit pour le public)
Buvette et restauration du terroir sur place midi et soir

L'Epicentre,
📍 rue du Dr P. Béraud, Aurillac
☎ 04 71 62 44 59
🌐 www.sessionlibre.com



2011



2014



2016



2018

Européennes du Goût Crus, saisis et mijotés...

Cette année, ce sont les produits de nos régions « crus, saisis et mijotés » qui seront mis à l'honneur les 5, 6 et 7 juillet lors du Festival des Européennes du Goût. D'avance, bon appétit !



Marqueur du début de l'été, le Festival gastronomique des Européennes du Goût se tiendra comme chaque année cours d'Angoulême du 5 au 7 juillet ! Orchestré par Aurillac Développement, cet événement est proposé par la Communauté d'Agglomération

du Bassin d'Aurillac et la Ville d'Aurillac avec le soutien financier du Conseil Départemental. Il fédère également de nombreux partenaires.

Cette année, pour ravir vos papilles, les chefs concocteront des recettes à base de

produits de nos régions crus, saisis et mijotés. De quoi laisser libre court à leur imagination et proposer une multitude de plats pour tous les goûts.

Au delà des ateliers et démonstrations culinaires, le public pourra une nouvelle fois se prêter au jeu des dégustations lors de l'incontournable Concours des Goudots Gourmands organisé par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac. Vendredi de 15 h à 21 h et samedi de 10 h à 13h30 et de 15 h à 18 h, à vous de sélectionner les meilleurs gentiane apéritive, saucisson sec, terrine de campagne, soupe froide, cantal fermier et flan pâtissier.

Dégustations, recettes... et convivialité !

Autre concours, celui dédié aux cuisiniers amateurs ! Les concurrents pré-sélectionnés sur dossier devront réaliser des assiettes mettant à l'honneur nos produits locaux, déclinés sous les 3 thématiques 2019 : crus, saisis et mijotés. Le vainqueur remportera une journée de cours de cuisine « produits d'exception » à l'Institut Paul Bocuse à Lyon !

Vitrine des produits du terroir et d'ailleurs, vous retrouverez bien évidemment sur le Marché gourmand une multitude de saveurs sucrées... et salées ! En soirée, quoi de mieux que de partager un bon repas avec la famille et les amis devant les traditionnels concerts qui animent les berges. Un feu d'artifice sera tiré samedi à 22h45 !

Renseignements :

www.aurillaccongres.com

Europeennes du Goût

Agglo Loisirs Les vacances approchent !

Cet été, Agglo Loisirs va permettre à 200 ados habitant le territoire de la CABA de participer à des séjours sportifs, culturels, nautiques, farniente... C'est ouvert à tous, alors inscrivez vite vos jeunes !



Agglo Loisirs 2019, c'est un programme d'activités et de séjours proposés par 6 centres sociaux de la CABA : Arpajon-sur-Cère, A la croisée des autres (Ytrac), Vallée de l'Authre (Naucelles), ALC Quartiers Ouest, Marmiers et Cap Blanc (Aurillac). Cet été, les ados ont le choix entre 8 séjours sportifs, culturels, nautiques ou farniente aux quatre coins de la France. L'objectif est de rassembler des jeunes, filles et garçons, de tous horizons sociaux dans des projets alliant découverte et protection de l'environnement.

Agglo Loisirs est ouvert à tous les 10-17 ans des 25 communes de la CABA, qu'ils habitent ou non sur le territoire du centre social organisateur.

La CABA apporte son soutien à cette programmation à hauteur de 10 000 €. « Afin que tous les enfants puissent partir en vacances, la Fédération Départementale des Centres Sociaux accompagne l'initiative de ses adhérents, qui proposent des séjours collectifs de qualité et financièrement accessibles, grâce au soutien de la CABA, souligne Brigitte Chavignier, Présidente de la FDSC. Egalité, mixité sociale, découverte, ouverture, projets, apprentissage de l'autonomie sont des mots qui prennent tout leur sens dans la proposition et la mise en place de ces séjours organisés par les centres sociaux. »

Il reste des places (nombre limité) pour certains séjours. Inscrivez vite vos ados !

8 séjours

Centre social d'Arpajon-sur-Cère

- Saint-Pé-de-Bigorre, du 8 au 15 juillet
Rafting, canoë, kayak, escalade, VTT, canyoning
- La Canourgue, du 27 juillet au 2 août
Escalade, canoë, kayak, VTT, via ferrata, bivouac

Centre social A la croisée des autres (Ytrac)

- Mèze, du 19 juillet au 2 août
Visite de l'odyssée, baptême de plongée, plage, aquapark

Centre social ALC Quartiers Ouest (Aurillac)

- Hossegor, du 8 au 19 juillet
Body-board, surf, baignade, farniente, veillées
- Chamonix Mont-Blanc, du 5 au 9 août
Aiguille du midi, baignade, sport, farniente

Centre social Cap Blanc (Aurillac)

- Oléron, du 22 au 26 juillet
Activités nautiques, balades, phare de Chassiron, île d'Aix, Fort Boyard, criée aux poissons, marchés nocturnes

Centre social Vallée de l'Authre (Naucelles)

- Ile de Ré, du 8 au 14 juillet
Activités sportives, vie sur l'île (ostréiculture, saliculture...)

Centre social de Marmiers (Aurillac)

- Rialp et Tarragone / Catalogne espagnole, du 20 au 26 juillet
Canyoning, rafting, parcours aventure, visites culturelles et ludiques

STAP 15



**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

CLASSIQUE
ou
ELECTRIQUE
l'été sera magique!

Centre d'essai

CULTURE
vélo
des Vélos et des Hommes

8 av du Garric
ZAC de Baradel
15000 AURILLAC
04 15 48 00 40

15aurillac@culturevelo.com - www.culturevelo.com

Mobilités : du nouveau !



Structures d'Accueil
pour votre enfant

DEUX MICRO-CRECHES...

MICRO-CRÈCHE
"Les Pioupious
du Garric"



14 Avenue
du Garric
15000 AURILLAC

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
04.71.63.87.66
pioupious@fed15.admr.org
ou sur www.babyoose.fr

...ouvertes à tous
sans conditions
de résidence



Renseignez-vous
pour la rentrée

Ouverture du Lundi au Vendredi
de 7h30 à 18h30
Accueil occasionnel ou régulier

**L'ADMR BENEFICIE D'UN
AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ
PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL**

50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

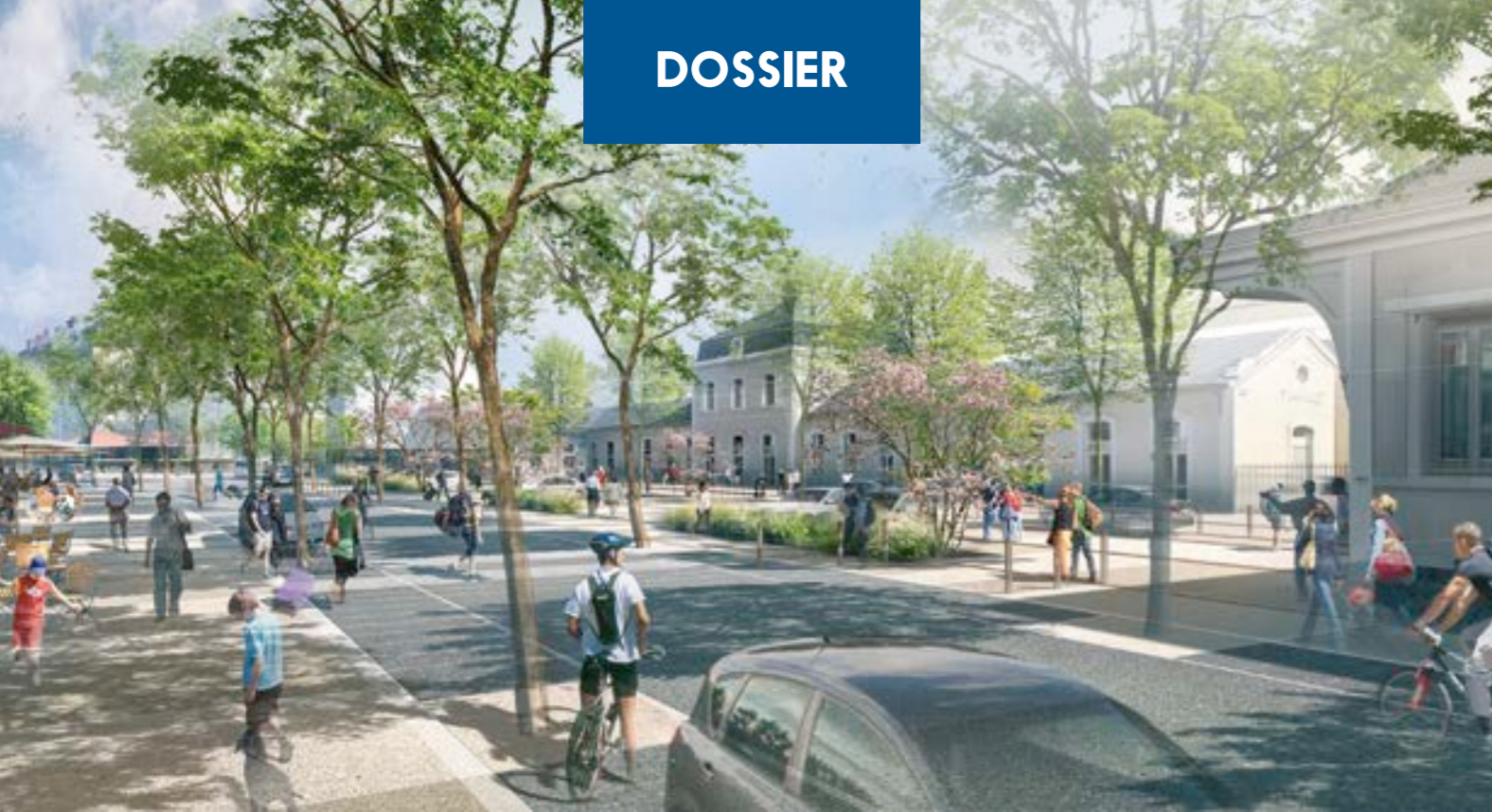
MICRO-CRÈCHE
"Les Lucioles
du Garric"



14 Avenue
du Garric
15000 AURILLAC

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
04.71.63.89.24
lucioles@fed15.admr.org
ou sur www.babyoose.fr

A l'horizon 2021, le Pôle d'échange intermodal conduit par la CABA avec de nombreux partenaires va transformer le quartier de la Gare et apporter de nouvelles possibilités de connexion entre transports collectifs, transports individuels, modes doux de déplacement et nouvelles énergies. Intermodalité, bus, hydrogène, ligne aérienne : zoom sur les évolutions et les mobilités de demain !



Visuels : © Ateliers Georges Architectes & Cyrille Jacques Illustration

Mobilité

Le PEI se dessine

D'ici 2021, la création du Pôle d'Echange Intermodal va transformer le quartier de la Gare. Première découverte de ces nouveaux espaces au travers de l'œil de l'architecte...

D'un côté, la place Pierre Sépard, urbaine et commerciale, s'articule autour du parvis de la Gare. « Les véhicules circulent lentement sur une voirie aux courbes tendues, contemporaines. Le stationnement longitudinal permet d'aérer l'espace au devant des commerces, l'un des enjeux étant de valoriser le dynamisme commercial du quartier. C'est une zone de flux apaisée, où nous donnons une place non agressive aux véhicules. Le sol est nivelé et les trottoirs sont élargis de façon à faciliter les déplacements et l'accessibilité des piétons. Zones de circulation, de stationnement, piétonnes... sont délimitées par les variations de teintes du béton et les systèmes de plantation. »

Imaginez... Nous sommes en 2021, et Yvan Okotnikoff, architecte, vient de guider vos premiers pas sur la nouvelle place Pierre Sépard, au cœur d'un quartier de la Gare aux espaces transformés par l'opération du Pôle d'Echange Intermodal (PEI) conduite par la CABA.

Un quartier contemporain

Aurillac, une ville à la campagne : c'est le fil rouge qui a guidé Atelier Georges, maître d'œuvre aux côtés d'Ingérop, Noctiluca et Igetec, dans la conception de ce nouveau lieu de convergence, d'interconnexions, de correspondances entre les différents modes de transports, qui va transformer le quartier de la

Gare. C'est d'ailleurs sous la forme d'un « parkway » que se prolonge le PEI : un concept d'aménagement paysager qui vise à intégrer des infrastructures au sein d'un environnement végétalisé.

« Le rapport au paysage est important. Le talus fait écho au Puy Courny, avec du relief et la même palette végétale. A la fois ornementale et fonctionnelle, la végétation stabilise ce talus et, sur l'ensemble du projet, participe au dispositif de gestion des eaux pluviales. Les voies de circulation pour véhicules motorisés et l'allée verte (piétons, vélos...), les zones de stationnement et d'attente sont, quant à elles, séparées par ces couloirs végétalisés, véritables réservoirs de biodiversité. »

Une histoire ferroviaire préservée

L'ancrage ferroviaire tient une place importante dans ce projet ; il a fabriqué un paysage particulier. « Nous avons choisi de réutiliser au maximum les anciens rails pour délimiter les différents espaces. La Halle « Sernam » est elle aussi conservée et ouverte pour devenir la future gare routière. En harmonie avec l'âme des lieux, les matériaux bruts comme le métal et le bois structurent l'espace. »

Le PEI associera ainsi le train - que les travaux conduits par la SNCF et la Région doivent permettre de pérenniser -, les bus et cars urbains, péri-urbains, départementaux et les transports individuels. Outre les gares ferroviaire et routière, il proposera un parking courte et moyenne durée, un parc-relais desservi par la navette, des zones d'autopartage et de covoiturage, de stationnement taxi...

Pour encourager des mobilités plus respectueuses de l'environnement, une allée verte (piétons, cyclistes) traversera la zone dans toute sa longueur ; des abris pour les vélos ainsi que des bornes de recharge des véhicules électriques y seront également implantées. Les énergies renouvelables auront aussi toute leur place avec des panneaux photovoltaïques et, à l'avenir, une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle station hydrogène.



Où en est-on ?

Au printemps, la SNCF a entamé les travaux de rénovation de la Gare : réaménagement du bâtiment voyageurs, modernisation de l'information voyageur, mise en accessibilité des quais. Des travaux d'un montant de 3,1 M€ que la SNCF finance avec le soutien de la Région à hauteur de 75% et de l'Etat. Parallèlement, la nouvelle délimitation de l'emprise ferroviaire a été réalisée.

De son côté, la CABA a poursuivi au 1^{er} semestre des temps de concertation avec les commerçants et professionnels du quartier pour préparer le chantier du PEI. Elle doit lancer la consultation des entreprises à l'automne 2019. Le démarrage des travaux est prévu fin 2019/début 2020.

Le coût du PEI est estimé à 12,2 M€ HT, financés par la CABA (7,1 M€) et la SNCF (125 000 €), avec les soutiens de l'Union européenne (FEDER - 1 180 000 €), l'Etat (639 000 €), la Région (1,4 M€), le Département (250 000 €), la Ville d'Aurillac (1,3 M€), le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (79 755 €) et la Caisse des Dépôts (20 000 €). Des financements complémentaires ont été sollicités.



Le caractère environnemental du projet est poussé jusque dans l'éclairage. « La pollution lumineuse de la Ville d'Aurillac est très limitée. Pour poursuivre en ce sens, nous proposons une lumière d'intensité variable en fonction de l'heure. » - Yvan Okotnikoff, architecte.

Application voyageurs Je suis « MyBus » en temps réel

Où est mon bus ? A quelle heure desservira-t-il mon arrêt ? Y a-t-il des imprévus sur le réseau ? Avec MyBus, suivez votre bus en temps réel !



Horaires des bus, circuits des lignes, arrêts, correspondances... : avec l'application MyBus, les voyageurs ont accès à toutes les infos du réseau Trans'cab.

Nouveauté : depuis mi-mai sur le réseau urbain (lignes 1 à 5), ce sont des données en temps réel qui vous sont délivrées ! En effet, l'application est connectée au Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (dotée d'un GPS) en place dans les bus. MyBus peut donc vous dire pré-

cisément où se situe votre bus, dans combien de temps il desservira votre arrêt, s'il y a des changements de circuits ou des imprévus sur le réseau. A terme, ce dispositif pourrait être étendu aux lignes péri-urbaines.

Mon titre de transport sur mon smartphone

Pensez-y ! Vous pouvez acheter vos titres de transport sur l'application « MyBus », à tout moment. Tickets solo (1,40 €), carnet fréquence de

10 tickets (1,05 €/ticket), abonnements mensuels (de 28 à 33 €) ou annuels (de 270 à 360 €) sont disponibles de manière dématérialisée, aux mêmes tarifs que les titres de transport physiques. Pour acheter en ligne, il est nécessaire de créer un compte (gratuit). Et pour oblitérer, il suffit de flasher le QR code affiché dans le véhicule lors de votre embarquement.

Il n'est donc plus indispensable de vous déplacer à la Stabus ou chez votre dépositaire*. Un service supplémentaire offert par Stabus, en plus de ses points d'accueil physique !

** sauf pour la gamme « Solidaire » soumise à instruction*

Allez au boulot à vélo

Troquez votre voiture pour un vélo électrique ! Stabus en propose 30 à la location, de la journée au semestre. Et si vous tombez sous le charme de ce mode de déplacement doux, la CABA vous aide à financer en partie l'achat de votre propre vélo électrique (subvention de 25% du coût d'achat, plafonné à 300 € sous réserve de 3 mois de location auprès de Stabus).

Téléchargez le formulaire sur www.stabus.fr/velo-cab ou contactez la CABA au **04 71 46 86 30**

Et les mobilités douces ?

La CABA a missionné le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) pour la réalisation d'une étude sur les mobilités douces (pédestre, équestre, cycliste...), que celles-ci soient attachées aux trajets du quotidien ou à des activités de loisirs. Objectifs : avoir une vision globale et cartographier l'existant sur notre territoire (itinéraires, interconnexions, infrastructures, services), identifier les besoins et mutualiser les actions futures des collectivités dans ce domaine.

Cette étude s'inscrit dans le prolongement des actions de la CABA en faveur des mobilités douces, et en lien avec l'intermodalité développée sur le futur PEI.

Le message du désenclavement

« Désaturation et désenclavement : les nouvelles priorités des grandes infrastructures ? » : c'est sur ce thème que Michel Roussy est intervenu, le 22 mai, au cours de la conférence « Infrastructures, Réseaux, Mobilité ». Organisée par le groupe de presse spécialisée le Moniteur à la Maison des Travaux publics à Paris, elle réunissait des représentants et spécialistes des secteurs publics et privés : Etat, Collectivités, transports, travaux publics, construction... L'occasion de débattre et de refaire passer le message des besoins cruciaux de notre territoire, des outils mobilisés ou encore des innovations en matière de mobilité (PEI, hydrogène...).

3 questions à...

Jean-Pierre Roume Vice-président de la CABA en charge des Transports, Président de Stabus



Quelles mobilités innovantes la CABA propose-t-elle sur son territoire ?

La CABA s'est engagée pour une mobilité innovante et plus respectueuse de l'environnement. L'action la plus emblématique est certainement la mise en circulation de 2 navettes électriques en 2017. La CABA a également fait l'acquisition d'une dizaine de bus aux dernières normes et de 30 vélos à assistance électrique. Récemment, une station hydrogène a été mise en service. Quant au PEI, il devrait jouer un rôle important avec la mise à disposition de bornes de recharge électrique, de zones d'auto-partage et de covoiturage, et une réflexion pour l'installation d'une 2^e station hydrogène. A l'avenir, d'autres mobilités tels les bus à hydrogène devraient se démocratiser.

Les offres de mobilité sont des outils de désenclavement...

Preuve en est, la fréquentation grandissante de la ligne aérienne Aurillac/Paris. La Collectivité accompagne d'ailleurs ce succès : outre sa participation financière à la ligne, elle porte des travaux importants de rénovation de l'aérogare (1,3 M€) pour améliorer le confort et le service aux usagers. Mais la CABA agit aussi en faveur de la mobilité quotidienne : le réseau Trans'cab dessert les 25 communes du territoire, toute l'année, et s'adapte en permanence aux besoins des usagers. Ainsi, pour l'année 2019, le budget consacré au fonc-

tionnement des transports urbains s'élève à 5,35 M€. Les besoins vont grandir et il faut déjà se préparer à de nouvelles évolutions. L'augmentation du coût des carburants amènera inévitablement une transition de la voiture individuelle à d'autres pratiques.

Quelles solutions de transport Stabus propose-t-elle aux actifs en particulier ?

Au-delà des scolaires, usagers habituels et majoritaires des bus, la CABA et STABUS s'adaptent aux actifs dans un objectif de mobilité durable, a fortiori dans un contexte tendu en la matière. La navette gratuite accompagne, depuis 2002, les mouvements pendulaires. Lors de la restructuration du réseau, en 2017, a été fait le choix d'ajouter sur le réseau périurbain (première couronne d'Aurillac) des courses correspondant aux horaires de travail. En 2018, les horaires de la ligne 1 (Arpajon/Lycée Cortat) ont été étendus en soirée, les samedis et pendant les vacances, afin de favoriser son utilisation par des actifs. Et il ne faut pas oublier le vélo, qui peut constituer une réelle alternative pour les trajets domicile/travail ! Peu de nos concitoyens le savent mais un employeur a l'obligation de prendre en charge 50% du coût de transport en commun de ses salariés. Une aubaine en terme de pouvoir d'achat !



Energies renouvelables

1^{re} station hydrogène d'Auvergne

Un cube bleu aux couleurs de la CABA a pris place sur le parking du Centre Aquatique : il s'agit d'une station de production et de distribution d'hydrogène ! Une innovation pour engager la transition énergétique et amorcer la création d'un circuit court de l'énergie.

Compétente et volontariste en matière d'environnement, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac mène de nombreuses actions de développement durable,

notamment de promotion des énergies renouvelables. Elle n'hésite pas à innover et vient de mettre en service une station de

Cette station est capable de recharger jusqu'à 4 véhicules par jour

production et de distribution d'hydrogène, implantée sur le parking du Centre Aquatique (côté Epicentre).

La production d'hydrogène : comment ça marche ?

L'hydrogène est obtenu grâce à l'électrolyse de l'eau : procédé électrolytique qui décompose l'eau en dioxygène (O₂) et dihydrogène gazeux (H₂) grâce à un courant électrique. « Ce type de station a été conçu pour permettre aux collectivités d'amorcer la démarche, explique Pierre-Jean Bonnefond de l'entreprise Ataway, son constructeur. Cette station produit de façon autonome

2 kg d'hydrogène par jour et stocke 7 jours complets de production, soit la recharge quotidienne de 1 à 4 véhicules légers. » « Le rôle de nos Collectivités est d'ouvrir le chemin et d'être précurseur en matière de production et de distribution d'énergie, soulignent Michel Roussy, Président de la CABA, et Philippe Granier, Vice-Président en charge de l'Environnement. Notre territoire est fortement dépendant à l'utilisation de la voiture, il est donc important d'expérimenter de façon concrète les solutions innovantes et leur donner les moyens de se développer. »

Au sein de la flotte communautaire, ce sont 2 véhicules type Kangoo ZE-H2 électrique avec prolongateur d'autonomie hydrogène qui ont été achetés (54 000€ HT).

Caractéristiques techniques

Station de recharge à 350 bar
Capacité de production : 2 kg H₂/jour
Capacité de stockage : 14 kg
Consommation d'eau : environ 40 litres /j

A proximité de la station a aussi été installée une borne pour la recharge de ces véhicules en électricité. L'exploitation et la maintenance ont été confiées à ENGIE Cofely. Elles obéissent, notamment en matière de sécurité, à la réglementation et aux caractéristiques techniques de ce type d'installation, comme les stations de distribution de carburant ou de stockage et de vente de bouteilles de gaz domestiques d'un usage courant. Au delà de la maintenance, ENGIE Cofely a également fait l'acquisition d'un véhicule hydrogène pour son équipe d'exploitation aurillacoise.

S'engager dans la transition énergétique

« Si rouler à l'hydrogène coûte aujourd'hui plus cher que l'essence ou le diesel, c'est bien l'augmentation du volume de ce type de carburant qui permettra de réaliser des économies d'échelle », est convaincu P.-J. Bonnefond. Michel Teyssedou, Président du Syndicat d'électrification et de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie avec qui la CABA travaille en étroite collaboration sur ces thématiques, le confirme : « Félicitons le Bassin d'Aurillac de s'engager dans cette démarche de transition énergétique et de réduire l'impact carbone ».

Une initiative également saluée par Isabelle Sima, Préfet du Cantal, qui voit en cette

« Le rôle de nos Collectivités est d'ouvrir le chemin »



La station a été inaugurée le 3 mai dernier

démarche « une plus-value pour le territoire, en terme d'attractivité et d'innovation. Seulement 23 stations de ce type sont aujourd'hui installées en France. Aurillac est le premier territoire auvergnat à disposer de cet outil ». Cette action entre en cohérence avec les projets de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat qui ont décidé de faire de l'Hydrogène une filière d'excellence.

La volonté est d'ouvrir, dans le cadre de conventions, l'utilisation de cet équipement. Plusieurs administrations et entre-

prises ont d'ailleurs fait connaître leur intention de doter leur flotte de véhicules à hydrogène.

Pour l'acquisition de la station d'un coût de 250 000 € auprès du groupement Ataway/Engie, la CABA a bénéficié du soutien de l'État dans le cadre de la convention AURATRANS de l'ADEME à hauteur de 50 000 €.

Un circuit court de l'énergie !

En 2016, la CABA a lancé une étude de faisabilité en vue de la réalisation d'une filière de méthanisation, confiée au cabinet GIRUS.

Sur les différents scénarios proposés, elle a retenu celui visant à la création de 2 unités de méthanisation indépendantes :

- une unité de traitement des boues de station d'épuration et co-intrants,
- une unité de traitement des sous-produits agricoles (fumiers, lisiers...).

Le méthaniseur « industriel » sera réalisé dans le cadre de la mise aux

normes de la station d'épuration de Souleyrie. C'est un équipement qui est partie intégrante du processus d'épuration des eaux usées arrivant à la station. Il s'agira d'un processus de co-digestion susceptible de traiter environ 23 000 t/an de co-intrants dont 80% de boues de station d'épuration.

Le méthaniseur « agricole » est en cours d'élaboration, dans le cadre d'un travail conduit en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Actuellement une dizaine d'agriculteurs s'est montrée intéressée, avec une capacité de près de 12 000 t d'apport de fumiers et

de lisiers en conformité avec les épures de l'étude de faisabilité.

Dans le cadre de cette filière de méthanisation, une partie du méthane pourrait être transformée en hydrogène via une unité de production ou éventuellement en biogaz pour les flottes de transport (bus, benne de collecte des ordures ménagères...). C'est un circuit court de l'énergie qui est initié, permettant de produire et consommer localement de l'énergie dédiée à la mobilité. Investissements prévisionnels : 4 M€ pour chaque méthaniseur.



Ligne Aurillac-Paris ... opérée par Air France

L'exploitation de la ligne Aurillac-Paris a été confiée à Air France pour la période 2019-2023. Une 3^e rotation quotidienne est proposée entre Aurillac et la capitale.

Achetez vos billets ...

... sur www.airfrance.fr.

Les tarifs des vols sont fixés par la compagnie.

Aurillac > Paris :

- du lundi au vendredi, départs à 7h05, 13h50 et 18h05
- le dimanche, départ à 18h05

Paris > Aurillac :

- du lundi au vendredi, départs à 9h05, 15h50 et 20h05
- le dimanche, départ à 20h05

Aurillac > Ajaccio (via Castres) :

- le dimanche, départ à 9 h

Ajaccio > Aurillac (via Castres) :

- le dimanche, départ à 12h25

Du 5 au 20 août : période de délestage (voir vols maintenus sur www.airfrance.fr).

De juillet à décembre, l'aéroport de Paris-Orly engage des travaux sur ses pistes. Certains vols Aurillac-Paris sont donc susceptibles de ne pas être maintenus par la compagnie.

Le contrat avec HOP! pour l'exploitation de la ligne aérienne Aurillac-Paris est arrivé à échéance au mois de mai. Pour la période 2019-2023, deux candidats étaient en lice : Chalais aviation et Air France via la compagnie Regourd aviation. Le choix du Département du Cantal s'est porté sur celle-ci, qui assure la desserte depuis le 1^{er} juin.

3 rotations et une ligne estivale vers la Corse

Outre les anciennes rotations, inchangées, entre les aéroports d'Aurillac et de Paris-Orly, la nouvelle obligation de service public qui lie Air France à l'Etat et au Département inclut un 3^e aller-retour à la mi-journée (cf. *détails ci-contre*). La ligne estivale Aurillac-Ajaccio (Corse) est également reconduite en juillet et août. Cette

desserte est une initiative de la compagnie, sans intervention financière des collectivités.

La « ligne d'aménagement du territoire » Aurillac-Paris est, quant à elle, reconnue par les Pouvoirs publics comme primordiale pour notre désenclavement et le développement de notre économie. Le déficit d'exploitation est ainsi financé par l'Etat et les collectivités locales.

Des ATR adaptés aux conditions locales

Jusqu'à l'automne, les passagers voyageront à bord d'un ATR72, qu'Air France remplacera ensuite par un nouvel ATR42 (48 passagers). Ces avions à hélices sont adaptés à la configuration de l'aéroport d'Aurillac, à notre situation géographique et à nos conditions météorologiques. Moins

gourmands en carburant que les avions à réaction, ils exigent également moins de contraintes pour se poser en toute sécurité. En 2018, le coefficient de remplissage des vols s'élevait à 70%, avec 32 000 voyageurs transportés. A la fin de

l'année, le chiffre de 35 000 passagers pourrait être dépassé. Pour la CABA, la 3^e rotation a nécessité une réorganisation du personnel de l'aéroport ainsi que du trafic aérien pour l'ensemble des utilisateurs (avions d'affaires, de loisirs, des

écoles d'aviation...). Pour accueillir ces différents publics dans les meilleures conditions, la Collectivité veille sans cesse à l'amélioration de la plateforme aéroportuaire (cf. *ci-dessous*).

Aéroport Aurillac-Tronquières Des équipements de haut niveau

La pérennité de la ligne aérienne Aurillac-Paris repose aussi sur une amélioration constante de la plateforme aéroportuaire d'Aurillac. Aérogare, pistes, équipements... : la CABA et ses partenaires poursuivent leurs investissements.

Dans un objectif d'amélioration continue des équipements de la plateforme aéroportuaire, la CABA va engager cet automne le réaménagement de l'aérogare, dont la configuration va être inversée. L'actuelle zone d'arrivée va être transformée en zone d'enregistrement, et les deux tiers du hall d'accueil deviendront une salle d'embarquement pouvant accueillir jusqu'à 70 passagers. L'actuelle salle d'embarquement deviendra, quant à elle, la zone de débarquement. Certains bureaux et locaux techniques seront également réagencés. De plus, le bâtiment fera l'objet d'une rénovation thermique et énergétique globale. Les travaux, d'un coût estimé à 1,3 M€, seront conduits en maintenant l'activité de l'aéroport (possibles perturbations).

Des améliorations continues

D'autres opérations sont également en cours, prévues ou à l'étude :

- réception du nouveau camion pompier (541 000 €) ce printemps, pour assurer un niveau de sécurité incendie toujours meilleur et être en mesure d'accueillir des avions de plus grande capacité ;

- reprise de la peinture des pistes (40 000 €*) d'ici l'été ;
- mise en place d'un 2^e PAPI pour l'aide à l'atterrissage (40 000 €*) courant 2019 ;
- acquisition d'un second ETD (détecteur de traces d'explosifs - 25 000 €*) courant 2019 ;
- en lien avec les travaux de la RN122, réalisation des RESA (aire de sécurité) à l'extrémité des seuils de pistes 15 et 33 (150 000 €*) et renforcement des feux de la rampe d'approche en seuil 15 d'ici 2020 ;
- prolongement du chemin de ronde à l'étude, pour faciliter les patrouilles et interventions des pompiers ;
- poursuite des études pour la construction d'un nouveau bâtiment commun : pour les pompiers côté piste et pour le restaurant et les associations côté aéroclub (1 330 000 €*) ;
- possible extension du parking voyageur ;
- réflexion autour de la création d'un parking en herbe pour les avions de tourisme.

Ces investissements réguliers permettent de garantir un niveau de sécurité toujours tiré vers le haut, en cohérence avec le Certificat européen de sécurité aéroportuaire détenu par l'aéroport d'Aurillac-Tronquières depuis 2017.

* montants estimés





Inauguration de la Médiathèque

Jacques Mézard

Au service du territoire et de l'intérêt général

Le 12 mars, Jacques Mézard est devenu membre du Conseil constitutionnel. Retour sur l'engagement politique et les chantiers conduits par le Président de la CABA de 2001 à 2017.

« Rassembler au delà des sensibilités, travailler dans un esprit constructif au service de tous, c'est ce qui m'a guidé tout au long de mon parcours politique. » Un parcours qui a conduit Jacques Mézard du Conseil Municipal d'Aurillac, où il entre en 1983, aux Ministères de l'Agriculture puis de la Cohésion des Territoires, avant sa nomination le 12 mars dernier comme membre du Conseil constitutionnel.

Consacré dans un premier temps à la Ville d'Aurillac où il a été en charge de l'Urbanisme et du Logement, son travail de terrain s'est élargi à partir de 1994 à l'échelle du canton d'Aurillac IV-Montagne associant les quartiers nord, les communes de la vallée de la Jordanne et 4 com-

munes des vallées de l'Authre et de la Cère. Valorisations touristiques, aménagement des bourgs, amélioration des routes, vélo-route, agriculture, collège, soutien aux réalisations municipales, animation... : l'engagement du Conseiller général s'est concrétisé au travers de dossiers structurants, vecteurs de développement mais aussi de lien pour l'ensemble des communes et des habitants.

« Une action intercommunale partagée par tous »

Les 5 communes du canton qui n'en étaient pas encore membres intègrent la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac lorsque Jacques Mézard en devient Président, en mars 2001.

Sa gouvernance est marquée par la volonté que soient respectés « l'équilibre territorial entre toutes les Communes, et l'équilibre politique qui rassemble autour de grands objectifs d'intérêt général les sensibilités diverses ».

Une exigence qui trouve également sa traduction dans les multiples chantiers conduits par la CABA pendant ces 16 années : le Parapluie, le Centre Aquatique, le Prisme, la Médiathèque, le Stade Jean Alric, l'Epicentre (cultures urbaines), le Chaudron (musiques amplifiées), les Gorges de la Jordanne, le Puech des Ouilhes, le Rocher de Carlat, la ZAC d'Esban, le Pôle immobilier d'entreprises, la plateforme aéroportuaire, pour ne citer que quelques exemples majeurs.

« Nous avons irrigué notre territoire d'aménagements performants, pour que l'on puisse vivre dans le Bassin d'Aurillac aussi bien sinon mieux que dans les autres agglomérations moyennes, et parce que l'action intercommunale n'a de sens que si elle est partagée par tous. »

Priorité de cette action, la politique d'investissements soutenue s'est appuyée sur une rigueur de gestion, le rétablissement de finances saines sans augmentation des taux d'imposition, et le développement de contractualisations avec l'Etat, la Région et le Département. Génératrice d'activité économique, elle est allée de pair avec l'implication de la CABA dans de grands dossiers d'aménagement du territoire : l'enseignement supérieur et notamment le renforcement de

« Toute notre reconnaissance »

« Elargissement géographique, renforcement des compétences, grands chantiers, solidité financière : autant de progrès accomplis sous la houlette des équipes conduites par Jacques Mézard. Notre agglomération s'est forgée une identité et la CABA est aujourd'hui reconnue pour son rôle moteur. Au delà de toutes les réalisations, sa réussite réside dans le renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté de vie et d'intérêt, d'un esprit communautaire respectueux des réalités de chacune de ses communes, des sensibilités politiques de leurs représentants. Pour tout le travail accompli et ton engagement sans faille au service de notre territoire, je tiens Jacques à te témoigner, au nom de tous les maires, toute notre reconnaissance. »

Michel Roussy,
Président de la CABA

l'IUT dont le 3^e département ouvre en septembre, le déploiement du haut puis du très haut débit, le désenclavement avec la ligne aérienne ou encore les travaux de déviation de la RN 122. Des dossiers auxquels, nommé Ministre, Jacques Mézard continue à porter une attention particulière.

De la même manière, comme Président du groupe du Rassemblement démocratique (RDSE) au Sénat, il a été l'une des principales voix de la défense des territoires fragiles. « Faciliter le désenclavement des territoires » : telle est la dernière proposition de loi qu'il a présentée en février dernier et que le Sénat a votée à l'unanimité.

Modernisation et innovation

Sur un territoire intercommunal qui s'est étendu au fil des années, les grands services publics de proximité (eau, assainissement, déchets, transports) ont, eux aussi, connu d'importantes mutations pour les moderniser et assurer un service efficace et de qualité : interconnexion et rénovation des réseaux d'eau potable, intégration des systèmes numériques dans la gestion des réseaux et des équipements, restructuration des systèmes d'assainissement, optimisation de la collecte et du traitement des déchets et du recyclage, renouvellement de la flotte de bus, création de la navette centre-ville désormais 100% électrique et de la location de vélos classiques et électriques...

Elus et services de la CABA ont en effet misé sur l'innovation pour engager les transitions écologiques et numériques, que ce soit par la première - au plan national - Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat intercommunale de Développement durable, le



5^e Tranche Pôle Immobilier d'Entreprises avec le Ministre Bernard Cazeneuve



Visite de Mme Simone Veil au Centre Hospitalier



Réseau de chaleur mis en place entre Souleyrie et le Centre Aquatique

développement des outils de gestion et des services numériques, ou encore la production d'énergies renouvelables avec le réseau de chaleur du Centre aquatique, le photovoltaïque, l'hydrogène et bientôt la méthanisation.

Des domaines - parmi bien d'autres - auxquels la Communauté d'Agglomération travaille désormais en partenariat avec les autres intercommunalités de l'arrondissement, dans la continuité de la coopération initiée dès 2013 au travers du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie. « Face aux handicaps géographiques et structurels du Cantal, l'important, c'est de porter ensemble des projets pour continuer à construire un territoire attractif, anticiper et non subir, préparer l'avenir. »



ZAC d'Esban

10 ans de dynamique économique !

En 10 ans, plus de 90% des surfaces cessibles sur la ZAC d'Esban ont été commercialisées ! Marqueur de la dynamique des acteurs économiques et du soutien au développement des entreprises, cet anniversaire est l'occasion de (re)visiter une zone d'activités qui a grandi sous le signe de la qualité.

16,8 ha de terrain commercialisés, près de 20 000 m² de locaux construits, 23 entreprises, 238 salariés : 4 chiffres-clés qui synthétisent l'histoire de la ZAC d'Esban. Mi-mai, la journée Portes ouvertes annuelle d'Univair Santé et la soirée anniversaire festive du bowling « Lo Monde es fol » (lire ci-contre) ont mis l'éclairage

sur 10 années de développement économique au cœur de la zone d'activités initiée par la CABA.

Plus de 90% de terrains commercialisés

« La création d'une zone d'activités renvoie à une projection à moyen terme des enjeux et besoins d'aménagement économique, d'accompagnement de l'implantation ou du développement des entreprises, et la commercialisation du foncier est programmée sur 10 à 15 ans », rap-

pelle Christophe Pestrinaux, Vice-Président de la CABA en charge du Développement économique et Président de la SEM d'Aménagement SEBA 15. En 10 ans, plus de 90% des surfaces cessibles sur la ZAC d'Esban* ont trouvé preneur : un témoignage positif de la dynamique économique du Bassin d'Aurillac. « Et pour préserver notre capacité à répondre à la demande, grâce aux acquisitions foncières réalisées, nous avons déjà lancé les études préalables à l'aménagement d'Esban II » (lire Agglo mag n°84).

D'un coût de 13,4 M€, l'aménagement de la ZAC d'Esban a bénéficié de subventions (Europe, Etat,

Région Auvergne, Département) pour 3,6 M€. La vente de terrain aux entreprises doit représenter à terme près de 5,5 M€. Quant à la différence - 4,3 M€ - elle correspond à la participation de la CABA : cet investissement permet de proposer aux entreprises un prix d'achat largement inférieur au coût de production. « Pour Esban I, la participation nette de notre Collectivité s'établit à près de 20 €/m², relève C. Pestrinaux. Et ce soutien aux entreprises peut aussi faciliter le déclenchement d'autres financements, notamment celui mis en place par le Département en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises du secteur agro-alimentaire ».

De multiples secteurs d'activités

Concessionnaire agricole, manutention industrielle, loisirs/restauration, entretien poids lourds, stockage, matériel de santé, systèmes hydrauliques, construction, agro-alimentaire, imprimerie, matériel médical, énergie... : les entreprises installées ont créé ou ont développé des activités dans des domaines très divers, et apprécient aussi la convivialité et les mises en relation professionnelles qui peuvent naître au sein de la ZAC. Comme le souligne Roland

En chiffres

- 21,9 ha de foncier économique
- 16,8 ha de terrains vendus sur les 18,4 ha actuellement cessibles*
- 4,3 M€ de recettes de vente des terrains
- 23 acquéreurs
- 19 663 m² de locaux construits
- 238 salariés travaillant quotidiennement sur la ZAC
- 2 compromis en cours

Cornet, Maire d'Ytrac et Vice-Président de la CABA, « cette zone d'activités est désormais bien ancrée dans le paysage. Ceux qui traversent Esban voient qu'elle s'est développée sous le signe de la qualité : celle de l'environnement, des aménagements, des bâtiments, des entreprises et prestations qu'elles proposent. Autant d'atouts qui constitueront un tremplin, une motivation supplémentaire pour l'aménagement et le développement d'Esban II. »

* 3,5 ha de terrain, situés en continuité de la ZAC de la Sablière, sont à commercialisation différée



Univair Santé développe son activité

Le handicap : tel était la thématique des Portes ouvertes organisées le 17 mai par Univair Santé, qui ont rassemblé plus de 300 personnes. « Chaque année, ces journées nous permettent de réunir nos fournisseurs, nos patients ainsi que les professionnels de santé, les associations, les collectivités. L'objectif est de présenter l'évolution de nos métiers, de nos prestations, mais aussi de créer du lien », expliquent les dirigeants. Depuis 4 ans, cette société au départ spécialiste de l'assistance respiratoire a fait évoluer son activité vers la nutrition/perfusion et le soutien technique au maintien à domicile. Elle compte désormais 10 salariés et une succursale à Mauriac.

« Sur la ZAC d'Esban, nous avons pu construire des locaux adaptés à nos besoins spécifiques. Cela nous permet de développer notre activité en maintenant un haut niveau de qualité, au cœur de la vie économique du Bassin d'Aurillac et sur une zone d'activités où des collaborations de proximité se développent aussi entre entreprises. »

10 ans de fête au bowling !

C'est aux rythmes folk et festif de Wazoo que 650 personnes ont célébré, le 17 mai, les 10 ans de l'espace de jeux et restauration « Lo Monde es fol ». « Tous les ans, nous organisons une fête avec nos voisins sur la ZAC. Là, nous souhaitons tous les fédérer autour d'un événement festif qui a aussi été l'occasion de mettre en avant ceux qui créent dans notre région et valorisent les produits et savoir faire locaux, comme la Brasserie 360 ou Desprat St-Verny », souligne Laurent Vielhescazes. Lieu de vie et de convivialité, qui compte aujourd'hui 13 salariés, le « bowling » est « un endroit où les acteurs font connaissance et où se créent des interactions entre entreprises. Quant au public extérieur, il a pris l'habitude de venir à Esban pour partager des bons moments en famille. Ce qui fait la différence, c'est la qualité de ce que l'on propose, la qualité que l'on met pour bien faire son travail. »



381600 €
EN PLEIN CŒUR DE VILLE
 Qualités bâties et ambiances bois au charme d'antan, c'est le cadre intérieur de cette maison joliment rénovée et entretenue. Le logement compte 190 m² habitables, correspondant à une surface réelle au sol de plus de 220 m² sur 3 niveaux. La bâtisse est favorablement exposée au soleil et bien mise en valeur sur son enclos comprenant terrasse et jardin. La parcelle jouit d'un accès privatif et d'un accès partagé avec l'enclos mitoyen (avec possibilité de stationnement). DPE : 196 (D)

139000 €
Secteur couffin
 Située à 7 mn d'Arpajon/cère et de ses commerces, bénéficiant de par son exposition d'une vue dominante et d'un très belle ensoleillement, venez découvrir cette maison à rénover comprenant de plain pied : Cuisine fermée avec possibilité d'ouverture sur salon salle à manger, salle de bain, une chambre, wc, salon salle à manger avec accès terrasse, placards de rangement. A l'étage : un hall desservant 2 grandes chambres et une salle d'eau. Enfin un grand sous sol comprenant garage double, cave, et dégagement viendront terminer la visite. DPE : 376 (F)

233200 €
Maison de 236 m² sur terrain plat à YTRAC à 3 MINUTES D'AURILLAC SUD
 3 niveaux d'habitation. RDC : grand garage : 2 voitures, lavabo, cave, hall et placard, 1 chambre accès terrain, salon, buanderie, toilette.
 1^{er} étage : ensemble composé d'une terrasse de 30 m², un salon et séjour cheminée (insert), une cuisine équipée, 2 chambres de plus de 14 m² avec placard, toilette et grande salle de bain.
 2^{ème} étage : 2 chambres, toilette et salle de bain, combes aménageables. DPE : 360 (F)

243100 €
Quartier résidentiel d'Aurillac.
 construction traditionnelle de 1978 sur 3 niveaux. le 1^{er} niveau (91m²) avec accès direct au jardin comprend la pièce de vie de 30m² avec cheminée, 1 cuisine équipée (possibilité d'ouvrir sur le séjour), 2 chambres, 1 bureau, salle de bain et toilettes.
 A l'étage, 2 grandes chambres de 19 m² avec placards, 1 1^{er} sol intégral regroupant garage, cave, buanderie, atelier. Maison en parfait état, de nombreux travaux ont été réalisés (ravalement de façade, toiture traitée, double vitrage PVC). DPE : 416 (F)
 Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !

348000 €
Aurillac, Maison des années 2000.
 chauffage au gaz de ville proximité bus et commerces
 Cette propriété de standing totalise 180 m² répartis : Parcelle de 710 m² arborée (arbres fruitiers cerisier, pruniers, espace floral aménagé) et accès au garage et entrée en enrobé. Grande terrasse avec vue imprenable sur Ytrac et coucher de soleil... DPE : 209 (D)

IMMOBILIER DU GRAVIER
 22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC
 Chiva-immobilier.fr - 04 71 63 90 25

PLUi-H, RLPi

L'enquête publique est ouverte !

Donnez votre avis ! Une enquête publique sur le PLUi-H et le RLPi est lancée jusqu'au 12 juillet.

La CABA conduit depuis 2016 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme unique pour les 25 communes remplacera à l'horizon 2020 les PLU, POS et cartes communales (cf. précédentes éditions d'Agglo Mag et caba.fr/plui).

Dans la continuité du travail et de la concertation conduite tout au long de la démarche, vous avez actuellement la parole ! **Jusqu'au 12 juillet, une enquête publique est lancée** pour recueillir vos avis sur 2 dossiers :

- le **PLUi valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)**
- le **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**.

Donnez votre avis ... en ligne !

Tout habitant, personne physique ou morale intéressée, est invité à **participer à cette enquête publique en ligne sur enquetepublique.caba.fr**. Vous pouvez y consulter les dossiers, les avis, et y déposer votre commentaire. Attention : l'enquête a débuté le 11 juin à 8 h et se termine vendredi 12 juillet à 18 h. Les commentaires envoyés en dehors de cette période ne seront pas pris en compte ! Une fois réceptionné, votre message sera transmis à la commission d'enquête et mis en ligne.

... ou au format papier

Vous pouvez également faire part de vos remarques dans les **registres d'enquête publique disponibles dans l'un des 12 lieux de la CABA** présentés ci-dessous (selon leurs propres horaires d'ouverture). En outre, les **commissaires-enquêteurs** y proposent des **permanences** :

- CABA (siège de l'enquête, 3 place des Carmes à Aurillac, 4^e étage) : 25 juin de 9 h à 12 h, 12 juillet de 14 h à 17 h
- Mairie d'Arpajon-sur-Cère : 17 juin de 14 h à 17 h, 22 juin de 9 h à 12 h, 11 juillet de 14 h à 17 h
- Mairie d'Aurillac (Hôtel de ville, service Urbanisme) : 18 et 22 juin de 9 h à 12 h, 11 juillet de 14 h à 17 h

- Mairie de Jussac : 18 juin de 14 h à 17 h, 24 juin de 9 h à 12 h
- Mairie de Naucelles : 25 juin et 11 juillet de 9 h à 12 h
- Mairie de Saint-Paul-des-Landes : 19 juin et 12 juillet de 14 h à 17 h
- Mairie de Saint-Simon : 25 juin de 13 h à 16 h
- Mairie de Sansac-de-Marmiesse : 27 juin de 9 h à 12 h
- Mairie de Velzic : réalisée le 12 juin
- Mairie de Vézac : 25 juin de 9 h à 12 h, 12 juillet de 8h30 à 11h30
- Mairie de Yolet : 18 juin de 9 h à 12 h
- Mairie d'Ytrac : 17 juin de 9 h à 12 h, 25 juin de 14 h à 17 h, 11 juillet de 13h30 à 16h30.

Habitants des 25 communes de la CABA, vous pouvez vous rendre **dans n'importe quel point d'accueil, quelle que soit votre commune de résidence ou la localisation de votre requête.**

Autre option : envoyez vos commentaires par courrier à la CABA à l'attention du Président de la Commission d'enquête publique, 3 place des Carmes - CS 80501, 15005 Aurillac cedex.

Toutes les infos : enquetepublique.caba.fr

AUVERGNE MONTE-ESCALIER

Le spécialiste de l'accessibilité dans le Cantal

SERVICE DE PROXIMITÉ

- Très simple d'utilisation
- S'installe partout
- Matériel fiable

Crédit d'impôt 25%

› Siège monte-escalier
 Fixations sur les marches ou au mur

› Plateforme élévatrice

› Ascenseur privatif

Devis gratuit au **07 69 75 83 44**
www.auvergne-monte-escalier.fr





Assainissement Collectif (règlements 2/3) Bonnes pratiques

Comme pour l'eau potable, le règlement du service public d'Assainissement collectif vient de faire l'objet d'une mise à jour complète, intégrant les dernières règles applicables. Redevance, branchement, raccordement, déversement professionnel : zoom sur les bonnes pratiques de l'assainissement.

Les redevances Assainissement

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service public d'Assainissement donne lieu à la perception d'une redevance, dite « de collecte et de traitement des eaux usées ».

Sur votre facture, les redevances « Eau » et « Assainissement collectif » dont les produits (part fixe correspondant à l'abonnement et part variable liée à la consommation) sont destinés à assurer les frais de fonctionnement et les charges d'investissement de ces services.

Les redevances de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (« Prélèvement », « Pollution domestique » et « Modernisation des réseaux de

collecte ») sont basées sur les volumes d'eau consommés selon les tarifs fixés par cet établissement et approuvés par l'Etat ; la CABA les lui reverse en totalité. En contrepartie, l'Agence de l'eau accompagne financièrement les Collectivités dans leurs investissements.

Raccordement et branchement

Les lavabos, les toilettes, la douche mais aussi le linge et/ou le lave-vaisselle d'une habitation sont tous raccordés à un réseau d'assainissement permettant l'évacuation des eaux usées.

Les règlements seront mis en application au 1^{er} juillet 2019.

On appelle « raccordement » le fait de relier des installations privées de collecte des eaux usées et/ou eaux pluviales à une boîte

de branchement. Le raccordement comprend ainsi l'ensemble des réseaux et équipements situés en amont de celle-ci en domaine privé. On appelle « boîte de branchement » l'ouvrage, placé le plus souvent en limite du domaine public, et correspondant physiquement à la limite de responsabilité entre l'usager et la Collectivité. On appelle « branchement » la canalisation publique qui relie la boîte de branchement au réseau public d'assainissement.

Renseignements

Régie de l'Eau

Centre Technique Communautaire,
195 av. du Général Leclerc
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30
04 71 46 86 30

N° d'astreinte (urgence, hors heures de bureau)
04 71 46 48 60

Deux cas de raccordement sont possibles :

- pour un réseau séparatif en domaine public, deux branchements sont mis en place : l'un pour les eaux usées et l'autre pour les eaux pluviales ;
- pour un réseau unitaire, un seul branchement est mis en place. Attention, la collecte des eaux sur votre parcelle doit tout de même être séparative jusqu'à la boîte de branchement et ce afin de vous prémunir de gros travaux à l'intérieur de votre propriété dans le cas où le réseau public serait mis en séparatif.

Cas particuliers...

En cas de passage d'un assainissement non collectif à un assainissement collectif ou lors d'une transformation d'un système unitaire en séparatif, vous disposez en général d'un délai de 2 ans pour mettre votre raccordement en conformité.

Les eaux usées autres que domestiques peuvent nécessiter un prétraitement. Ces rejets d'eaux sont en effet assimilables à des rejets industriels et doivent faire l'objet d'une autorisation de déversement.

Où se procurer les règlements ?

Les règlements ont été diffusés par voie postale auprès de chaque abonné ou payeur de la facture selon son installation : « eau potable et assainissement collectif » ou « eau potable et assainissement non collectif ». Ne soyez pas surpris d'en recevoir plusieurs si vous êtes titulaires de plusieurs compteurs. Si vous êtes locataire ou co-proprétaire et que vous n'êtes pas directement signataire du contrat d'eau et d'assainissement, vous pouvez vous adresser à votre propriétaire ou votre syndic qui a reçu ces documents. Ils sont également téléchargeables sur le site : www.caba.fr.



Les 3 règlements font l'objet d'une présentation dans *Agglo mag*. Après l'Eau Potable dans le numéro précédent, le règlement de l'Assainissement non Collectif clôturera la série en septembre.

Notez que contrairement aux eaux usées qui doivent obligatoirement être raccordées au réseau d'assainissement, vous pouvez gérer vous-même sur votre parcelle les eaux pluviales (arrosage du jardin, cuve de récupération, infiltration...).

Pour les professionnels, certaines activités économiques doivent disposer d'installations spécifiques notamment les établissements générant des déchets liquides, dangereux ou non, tels que les garages,

restaurants, cantines, boucheries, charcuteries, boulangeries, pâtisseries, abattoirs, etc. Un arrêté d'autorisation de déversement doit être établi, celui-ci peut être accompagné d'une convention. Le calcul de la redevance assainissement sera désormais réalisé via un coefficient de pollution selon la charge polluante du rejet. Le service Eau et Assainissement prendra contact avec les professionnels pour leur présenter ce nouveau dispositif et répondre à leurs questions.

Installations, déversements...

✔ A faire :

- vous assurer que vos installations privées sont conçues pour vous protéger contre tout reflux d'eaux usées ou pluviales en provenance du réseau public (joints et tampons étanches, dispositif anti-refoulement, etc.), notamment lors de sa mise en charge ;
- équiper de siphons tous les dispositifs d'évacuation (sanitaires et ménagers, cuvettes de toilettes, grilles de jardin, etc.)
- poser verticalement toutes les colonnes de chutes d'eaux usées et les munir de tuyaux d'évent ;
- assurer une séparation des eaux usées et pluviales jusqu'à la boîte de branchement ;
- contrôler que les canalisations et regards de visite sont étanches.

❌ A ne pas faire :

Il est notamment **interdit de déverser** dans les réseaux :

- les ordures ménagères brutes ou broyées ;
- les huiles usagées ou non ;
- les graisses ;
- le sang et les déchets d'origine animale ;
- les lingettes et serviettes hygiéniques ;
- les produits chimiques ou pétroliers (essences, white spirit, produits phytosanitaires, peinture, vernis, etc.) ;
- la laitance de béton, mortiers, sables, terre... ;
- l'effluent des fosses septiques ;
- les eaux de vidange des piscines dans un réseau séparatif d'eaux usées.

Pour tout déchet spécifique ou dangereux, il convient de vous adresser aux déchetteries



Station de Pleine Nature de Mandailles-Saint-Julien

Pôle des activités de plein air

Un pôle d'accueil multi-activités qui fédère les acteurs, une halle pour se rassembler : à Mandailles, la Station de Pleine Nature devient la vitrine des activités de plein air, pour permettre aux visiteurs d'explorer les paysages cantaliens !

Lacs et rivières, crêtes et vallées, bourgs et prairies : le Bassin d'Aurillac se compose d'un riche patrimoine naturel. Au sein de ce territoire, la haute Vallée de la Jordanne, étape incontournable avant l'ascension vers le Puy Mary, offre une diversité de paysages, de faune et de flore. Un environnement exceptionnel, qui en fait un site de choix pour les activités de pleine nature.

C'est donc tout naturellement que la Station de Pleine Nature a été implantée à Mandailles-Saint-Julien, au travers de la construction d'une halle et de la réhabilitation de l'ancienne école, chantiers conduits par la CABA en concertation

avec la Mairie. Ce nouveau pôle rassemble des acteurs du sport et du tourisme et leurs activités, favorisant l'accueil des visiteurs. Parallèlement à la fin des travaux, une convention de mise à disposition a été éta-

« Pôle emblématique des activités de plein air sur les territoires de la CABA et du Massif Cantalien, la Station de Pleine Nature a vocation à accueillir des manifestations touristiques et de loisirs. C'est aussi un espace de détente et de repos pour tout visiteur de passage. »

Xavier Dall'Agnol, Vice-Président de la CABA en charge du Tourisme

blie entre la CABA, la commune de Mandailles-Saint-Julien et un collectif d'acteurs locaux qui anime le site : MurMur & Nature, le Bureau des guides d'Auvergne, CantaL'EquiLibre, les Calèches de la Jordanne, et le Syndicat Mixte du Puy Mary.

Des conditions d'accueil optimales

Accueil, bureaux, vestiaires, casiers, sanitaires équipés de douches, salle de détente, terrasses, boxes... : « *Ce bâtiment moderne et fonctionnel va nous permettre d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions, apprécie le collectif, et de profiter de la bonne fréquentation de Mandailles-Saint-Julien en période estivale* ».

Des départs de randos pédestres, de sorties escalade, canyoning et trail sont proposés, ainsi que des vols en parapente. Il est aussi possible de louer des VTT/VTC électriques et du matériel de via ferrata. La Station de Pleine Nature est également le point de départ de randonnées équestres ou en calèche, et le point de ralliement des cavaliers itinérants séjournants dans les hébergements du village (labellisation cheval étape). Sur place, une tablette numérique permet aux randonneurs de consulter les itinéraires des sentiers avant leur départ.

Pour lancer ses activités, le pôle Accueil de la Station de Pleine Nature est ouvert les week-ends de juin et septembre, ainsi que tous les jours de l'été, de 10 h à 18 h. Mais le collectif a déjà d'autres idées en tête : « *Nous proposerons peu à peu de nouvelles activités. L'hiver, sur réservation, nous pourrions proposer des départs de sorties raquettes, ski de rando, cascade de glace, alpinisme... Les prestataires souhaitant se joindre à nous peuvent nous contacter.* »

Réservations des activités : ☎ 06 09 35 21 67

1,5 Millions d'euros

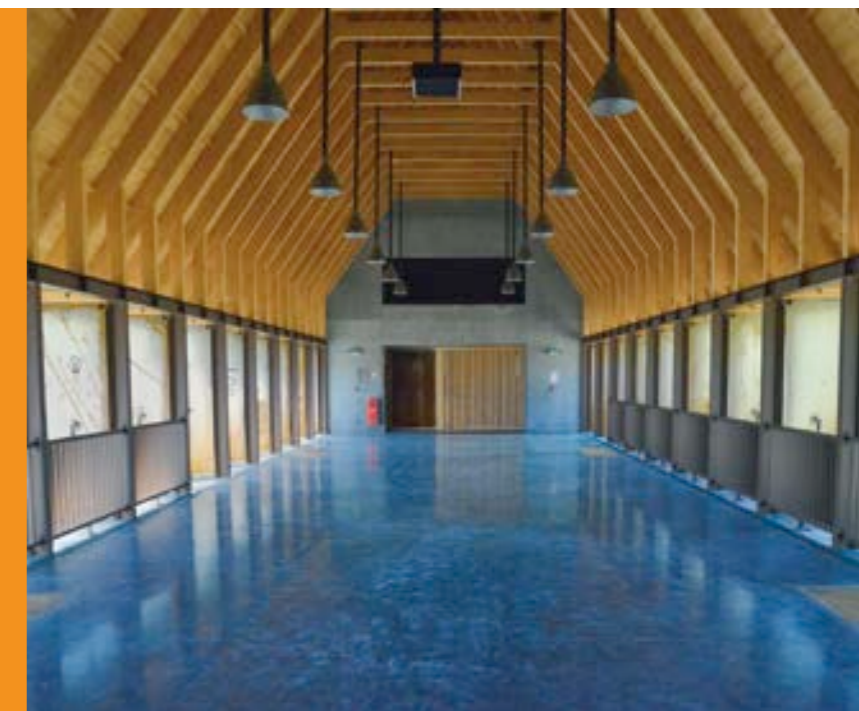
Le coût de cette opération (Halle et Pôle accueil) s'élève à 1,5 M€ HT, financés avec le soutien de la Région à hauteur de 272 179 €. Des subventions ont également été sollicitées auprès de l'Europe (500 000 € du FEADER) et du Département (176 000 €). Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'Atelier du Rouget, l'Atelier de Saint-Céré, Euclid Ingénierie et BET 3B.

En parallèle de cette opération, la Mairie a réalisé 3 logements à l'étage du Pôle accueil. En partenariat avec le Grand Site Puy Mary, elle a également engagé des aménagements extérieurs complémentaires : voirie, mobilier, sentier d'interprétation...



La Halle

A côté du pôle multi-activités, la Station de Pleine Nature a permis la construction d'une Halle de 200 m², au bord de la rivière. Elle est constituée de matériaux bruts : béton, charpente bois, couverture acier corten... Composée d'un vaste espace ouvert, de sanitaires et d'espaces techniques, « *cette Halle sera un véritable lieu de vie, souligne Philippe Fabre, Maire de la commune de Mandailles-Saint-Julien qui en assure la gestion. Elle va trouver sa place dans le paysage en particulier pour l'accueil d'événementiels tels les réputés marchés de producteurs, l'UTPMA, la Fête du Cantal, la Transhumance... ou comme lieu de passage et de départ d'activités pour les visiteurs* ». Un cheminement piétonnier en bord de rivière permet de plus de faire la liaison entre la Halle et l'espace d'accueil.





Entretien des sentiers de rando Tous les jours en chemin !

Les sentiers de randonnée n'ont aucun secret pour eux ! Chaque jour de l'année, ils s'y affairant pour vous permettre de les arpenter en toute tranquillité. Zoom sur le quotidien des agents chargés de leur entretien.

Entretien des sentiers de rando pédestre et VTT : c'est la mission qui est confiée au service Bâtiment de la CABA. Les agents en charge de cette activité, Lionel et Geoffrey, chapeautés par leurs chefs d'équipe Arnaud et Denis, œuvrent quotidiennement pour vous permettre de randonner en toute tranquillité.

Depuis le début du printemps, ces agents s'affairent essentiellement aux travaux d'entretien courant : tonte, nettoyage, taille... Jusqu'à l'automne, ils vont intervenir de manière cyclique sur 29 sentiers de l'Agglomération (350 km), avec

une fréquence plus forte sur la partie sud du territoire (où la végétation pousse plus vite !).

La météo, ingrédient du planning

« Ce lundi 13 mai, nous nous occupons du sentier Crandelles - Teissières-de-Cornet, car des promeneurs vont l'emprunter très prochainement à l'occasion d'une manifestation. » En effet, leur planning d'intervention tient également compte des événements qui se déroulent sur le Bassin d'Aurillac. « Il y a des animations incontournables dont nous avons

connaissance, comme la Fête de la Rando, la Jussacoise, l'UTPMA, les rendez-vous annuels des communes et associations... », ajoute David, responsable du secteur Bâtiments et espaces verts.

L'équipe ne pouvant à elle seule réaliser l'entretien de l'ensemble des sentiers de rando du territoire, la CABA fait appel, en période estivale, aux services de l'association d'insertion ACC'ENT jeunes et à des renforts d'été. « Depuis 3 saisons, nous constatons une forte alternance d'humidité et de chaleur au printemps et pendant l'été, souligne David. Une météo

idéale pour la pousse des végétaux, qui nous contraint à passer plus régulièrement. » Par convention, la collectivité confie également l'entretien annuel de 16 sentiers de la Vallée de la Jordanne au Grand Site Puy Mary.

Des sentiers fréquentés !

« Les sentiers de rando sont bien fréquentés, remarque Denis. On y croise de plus en plus de promeneurs, de petits groupes... dès que la météo s'y prête. » Puis à l'automne, la végétation se mettra peu à peu au repos, et les randonneurs se feront moins nombreux. L'équipe pourra alors s'atteler à d'autres types de travaux : sécurisation, élagage, signalétique, réparations des chicanes, passages canadiens, portails, petits ouvrages...

« Nous choisissons du mobilier en bois qui se fond dans l'environnement, et pour le balisage, nous suivons les préconisations du Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées. Ces aménagements doivent faciliter la randonnée, sans laisser s'échapper les troupeaux, tout en préservant les espaces naturels. »

Des espaces à découvrir tout l'été !



« Rando autour d'Aurillac »

Pour guider les randonneurs, l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac a lancé, fin 2018, l'application « Rando autour d'Aurillac ». 9 itinéraires pédestres sont déjà en ligne et 6 autres devraient compléter l'offre d'ici l'été. Pour les consulter, téléchargez gratuitement l'application, trouvez la rando qui vous correspond et laissez-vous guider au gré des points d'intérêt du parcours. Vous avez aussi la possibilité de signaler tout problème rencontré sur un sentier (arbre tombé, mobilier cassé, signalétique manquante...), ce qui déclenche automatiquement une alerte auprès de l'équipe chargée de l'entretien.

20 autres itinéraires (+ 4 liaisons), dont VTT, seront mis en ligne d'ici fin 2019 (en attendant, vous pouvez vous procurer à prix modique les copies papiers des itinéraires auprès de l'Office de Tourisme).

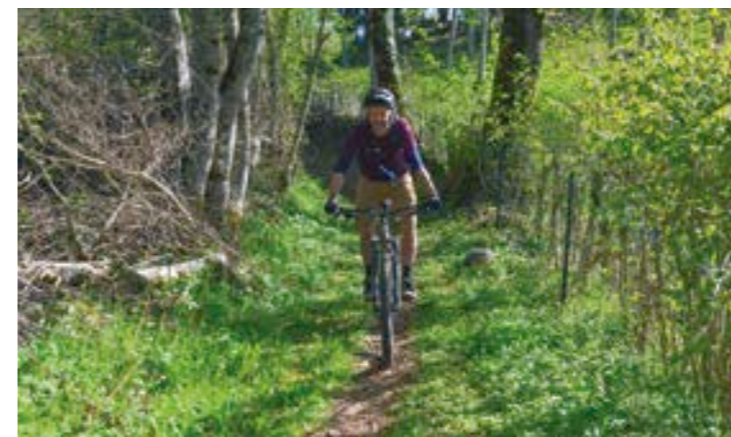
Mission : expertiser les sentiers VTT

Afin de pouvoir les intégrer à l'application « Rando autour d'Aurillac » d'ici la fin de l'année (cf encadré), l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac a confié l'expertise des sentiers communautaires de randonnée VTT à l'École VTT MCF « Volcan du Cantal et Station du Lioran ». De mai à juin, Pierre, Vincent et Jérôme ont ainsi arpenté les 12 circuits et 4 liaisons existantes (soit 286 km).

Rien n'a été laissé de côté : relevés GPS, état et technicité des parcours, balisage, aménagements, points d'intérêt, mais également services spécifiques (station de lavage, de recharge des batteries des VTT électriques, kits de répara-

tion...), proximité des hébergements et lieux de restauration...

L'objectif est de recueillir leur regard d'expert VTT. « D'ici fin juin, nous serons à même de faire des propositions, par exemple sur des modifications d'itinéraires, de niveau de difficulté, d'aménagements..., explique Pierre. Nous prenons en compte les attentes des randonneurs, ainsi que les tendances actuelles comme l'assistance électrique. »



Suite à ce diagnostic, l'Office de Tourisme, la CABA et les 3 experts travailleront également à la labellisation FFC (Fédération française de cyclisme) et FFCT (Fédération française de cyclotourisme) des sentiers. « Ces labels, garants de qualité et d'un certain niveau de services, permettront de faire connaître nos circuits VTT et d'attirer une nouvelle clientèle touristique ».

STIHL®



RMA 235
Nu 199,00 €
PACK COMPLET AK20 + AL101
299,00 €



HLA 56
Nu 239,00 €
PACK COMPLET AK20 + AL101
329,00 €

FSA 56
Nu 189,00 €
PACK COMPLET AK10 + AL101
249,00 €



BGA 56
Nu 149,00 €
PACK COMPLET AK20 + AL101
249,00 €

B1121D.EC
~~12000 € TTC~~
8990 € TTC
+ benne arrière offerte
~~379,00 €~~



T1880
~~5730 € TTC~~
3999 € TTC

Kubota

Labrousse

Evolution des équipements communaux

Située dans le cœur du village, la salle polyvalente de Labrousse (**notre photo**) vient d'être entièrement rénovée. La toiture, l'isolation, les fenêtres et l'éclairage ont été repris en intégralité. Une extension a également permis la création de sanitaires, d'un espace cuisine et d'une pièce de rangement qui étaient nécessaires aux activités des associations notamment. Le réaménagement du bar et le choix de coloris dynamiques offre un environnement moderne et attractif. En rez-de-chaussée, une partie du bâtiment est toujours utilisé comme garage, atelier. Coût de l'opération : 270 580 € HT, soutenue par l'Etat, la Région, le Département et la Réserve parlementaire à hauteur de 131 875 € HT.



(accueil, bureau du Maire, salle du Conseil), de l'agence postale et de l'ADMR. Ces travaux estimés à 335 000 € HT devraient débuter en fin d'année. Les anciens locaux seront à l'avenir transformés en logements.

A quelques mètres de là, c'est la Mairie et sa maison de services qui va s'implanter dans un immeuble de 2 étages acquis il y a 5 ans. Côté route, un garage municipal occupera une partie du rez-de-chaussée, l'autre moitié étant louée à un artisan plombier. Côté jardin, avec accès de plain-pied place de l'église, se répartiront sur 172 m² les locaux de la Mairie

Lascelles

Initiation à l'apnée au Lac des Graves



La 6^e édition du Cantal'Apnée, organisé par le Club de Plongée Aurillacois, invite apnéistes confirmés ou néophytes dans les eaux du Lac des Graves, dimanche 30 juin entre 9 h et 17 h.

Le public pourra participer gratuitement à des ateliers de « rando palmée » (tour du lac avec palmes/masque/tuba), « statique » (rester le plus longtemps possible sans respirer dans la piscine du lac) et « profondeur » (descendre le long d'un câble dans le lac). Pas de panique : cette discipline aquatique est à la portée de tous (dès 8 ans) !

Pour vous rassurer, deux champions prendront part à l'événement ! Alain Richioud, Champion en apnée statique, et Laurent Chevalier, Champion de France 2019 et d'Europe 2018 de Tir sur cible. Tous deux animeront des ateliers d'initiation de leur spécialité.

Et pour se remettre de toutes ces émotions, un menu du terroir est proposé à tous sur réservation (20 €).

Rens. : Arnaud Vermeil
☎ 06 33 38 42 26
✉ contact@plongeeaurillac.com
fb.com/cantalapnee

Saint-Paul-des-Landes

Gym, mémoire et convivialité



Réaliser un parcours entre des plots, le mémoriser, le reprendre en sens inverse... Retenir des noms de musiciens sur un jeu de couleurs et savoir les replacer... : autant d'exercices de « gym mémoire »* auxquels se sont prêtés Maryse, Françoise, Georges ou Zyta. Tous les quatre font partie de la trentaine de participants du Pôle Séniors initié par la Municipalité de Saint-Paul-des-Landes. Chaque semaine, ils se retrouvent pour partager des acti-

vités ludiques et conviviales organisées pour les plus de 60 ans.

Les jeudis de 10 h à 11h30 s'intercalent moments d'écriture, apprentissage de lecture à haute voix, jeu des chiffres et des lettres, échanges entre lecteurs. Le vendredi, entre 14 h et 16 h, les plus studieux apprécient de se retrouver pour une dictée, des exercices de synonymes, etc. Si vous avez besoin d'aide pour mieux utiliser votre tablette, smartphone ou naviguer sur internet, Nathalie, animatrice-coordinatrice propose également les mardis matins sur rendez-vous des coups de pouce informatiques !

Autre activité à ne pas manquer : le prochain atelier cuisine, jeudi 25 juillet, autour des soupes froides ! Il est ouvert à vos petits-enfants. N'hésitez pas à les convier !

Les activités du Pôle Seniors sont gratuites et ouvertes à toute personne de plus de 60 ans de toutes les communes.

Programme complet :
Médiathèque de Saint-Paul
☎ 04 71 46 30 24
📍 Pôle Seniors Saint Paul des Landes.

* atelier d'une dizaine de séances conventionnés avec l'Association régionale de santé, éducation et prévention des territoires (ARSEPT)

Jussac

Nouvel accueil pour les permanences

Situé à proximité de l'Ecole, de la Poste et de la Mairie, l'enclos du 6 allée des pavillons (préempté par la Mairie en 2010) a été entièrement transformé et rénové ! Inauguré en avril dernier, il est devenu une annexe de la Mairie pour les permanences de la PMI (protection maternelle et infantile) et des assistantes sociales du Conseil Départemental, du Centre social de la Vallée de l'Authre ainsi que celle de l'association Cantal écoute cancer.

« L'objectif de cette structure est d'accueillir toutes permanences de service à la population », explique Alain Bruneau, le Maire. En rez-de-chaussée, se trouvent une salle d'attente, des toilettes et un bureau polyvalent ; à l'étage, un bureau et un local de rangement.

Sur la parcelle de terrain, deux logements à destination de personnes âgées ou handicapées autonomes ont également été construits par la SA Polygone, en co-maîtrise d'ouvrage avec

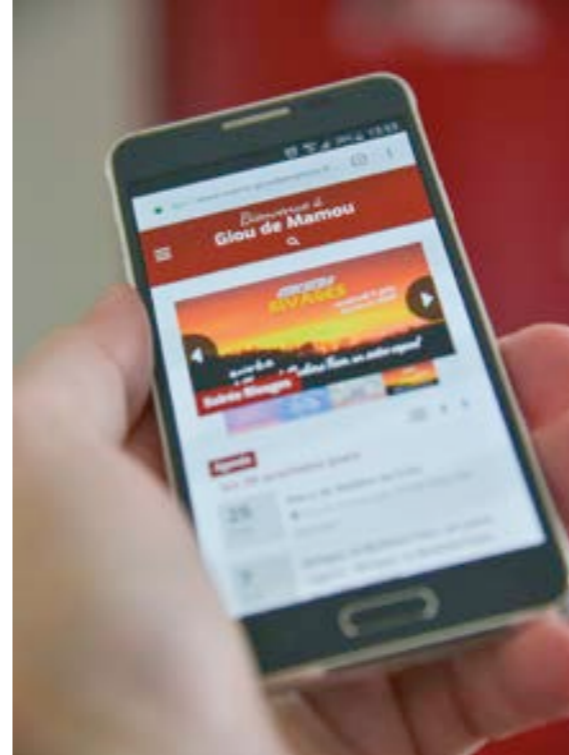
la commune. Un parking de 30 places permet de desservir l'ensemble.

D'un coût global de 198 000 €, cette opération a reçu le soutien du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat.



© Mairie de Jussac

Giou de Mamou Site web 2.0



Vous y trouverez toutes les manifestations, coordonnées des artisans, commerçants et associations, mais aussi l'ensemble des démarches et infos pratiques liées à la vie quotidienne. « Disposer d'un outil attractif qui correspond aux tendances actuelles du web était important pour nous, souligne Frédéric Godbarge, le Maire. Ce site est à l'image de la commune : moderne et dynamique ».

Le site internet de la commune est passé à une nouvelle version ! Conçu à partir du nouveau module de création de site internet mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, le site mairie-gioudemamou.fr met en avant les actualités de la Commune.

Le nouveau design et le développement « responsive », c'est-à-dire dont la taille et la présentation s'adaptent à la navigation sur tablette et smartphone, per-

mettent d'accéder au site depuis n'importe quel support.

L'objectif de la CABA est de proposer à chaque Commune qui le souhaite un outil à la gestion simple, ouverte à des non-spécialistes ! « Il est très facile à utiliser et à mettre à jour ! », confirme Marie Haudrechy, déléguée à la Communication.

D'autres Communes de la CABA travaillent, elles aussi, à la version 2 de leur site internet ! Ils devraient donc faire peau neuve prochainement.

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Déviation RN122

⚠️ réhabilitation eau potable, secteur Sablière

Arpajon-sur-Cère

✅ réhabilitation du réseau d'eau potable, rues des Frères Lumières et Couffins

⚠️ réhabilitation eaux usées en domaine privé, rue de la Cité

⚠️ réhabilitation plomb, rues du Lⁱ Goby et du Puy de Vours

Aurillac

✅ réhabilitation eau potable, parking Labro et rue de la Jordanne

✅ mise en séparatif des eaux usées et réhabilitation du réseau d'eau potable, rue de Firminy

⚠️ mise en séparatif des eaux usées et réhabilitation du réseau d'eau potable, rue du Bois de la Fage et av. de la Libération

⚠️ création branchement d'eaux usées, bd. du Pont Rouge

⚠️ réhabilitation eau potable, giratoire de la Gendarmerie et rue Gaston Maumy

⚠️ création d'un branchement d'eaux usées et d'un branchement d'eau potable, place P. Sépard

Carlat

⚠️ déplacement conduites d'eau potable, le Montat

Mandailles

✅ réhabilitation eau potable, bourg

St-Paul-des-Landes

✅ déplacement du réseau eaux usées, rue de la Borderie

Teissières-de-Cornet

✅ réhabilitation du réseau d'eau potable, Lacombe basse et liaison avec Lacombe

⚠️ réhabilitation du réseau d'eau potable, Lacombe, Cornet et Lacalmettune

Ytrac

✅ réhabilitation eaux usées et eau potable, rue des Hêtres

✅ réhabilitation eau potable, rue des Frères Pélissier

Lascelles

⚠️ réhabilitation eau potable et eaux usées, montée du cimetière

Marmanhaç

⚠️ réhabilitation eau potable, Mas de Sedaiges

Naucelles

⚠️ extension des réseaux eau potable et eaux usées, chemin du Claux

Yolet

⚠️ réhabilitation eau potable avec enfouissement des réseaux secs, Lalo

✅ Terminé
⚠️ En cours ou à venir

Sortir dans l'Agglo...

Expo peintures de Pierette Charmes, Médiathèque, Jussac, jusqu'au 29 juin

Sortie de l'Entraide Sansacoise à Saint-Nectaire + panoramique des Dômes, 21 juin

Fête de la Musique, Aurillac, Jussac, Ytrac (concert Fool-bazard, grillades, frites et buvette, parking du Dojo), 21 juin

Fête de la Musique, Médiathèque, Aurillac (cf. p. 7), 21 juin

Fête de la Musique du comité des fêtes, Marmanhac, 22 juin

Tournoi de Touch Rugby, stade du Pontail, Saint-Simon, 22 juin

Tour cycliste de la CABA, Vezels-Roussy, 22 et 23 juin

Ball-trap et assemblée générale de l'AICA, Laroquevieille, 23 juin

Méchoui, St-Jean-de-Dône, Saint-Simon, 23 juin

Festival du Théâtre de Rue : ouverture spéciale de la billetterie pour les habitants du bassin d'Aurillac, Office de Tourisme, Aurillac, 25 juin, à partir de 14h30

Grande Fête Patronale, St-Paul-des-Landes, du 28 au 30 juin

La nuit des églises, église de Saint-Simon, 28 juin, de 21 h à 23h30

20 ans de Session Libre, Epicentre, Aurillac, 29 juin (cf. p.p. 12-13)

70 ans du MRAP, concert avec le groupe Gadjo Swing, centre social de Marmiers, Aurillac, 29 juin, 20h30 (cf. p. 8)

Gala de Latino Dance, Dojo, Ytrac, 29 juin, 20 h

Vide-grenier et marché de pays, association des commerçants, centre commercial Les Terrons, Vézac, 30 juin, de 8 h à 17 h. Rens. : 06 87 53 78 29

Soirée guinguette, base de canoë, Arpajon-sur-Cère, 5 juillet, 19 h

Triathlon (natation, vélo, course à pied), Centre aquatique et parking Décathlon, Aurillac, 6 juillet. Rens. : fb.com/DecathlonAurillac

Fête du village, Marmanhac, 6 et 7 juillet

Fête de l'été de l'association Sansac'rifis, Sansac-de-Marmiesse, 6 et 7 juillet

Repas sanglier à la broche de l'ACCA, local de chasse, Vézac, 6 juillet, à partir de 12 h. Inscriptions : 06 58 32 89 63

Expo photos de Gilbert Delrieu, médiathèque, Jussac, du 2 au 27 juillet

Européennes du Goût et « Goudots Gourmands », Aurillac, du 5 au 7 juillet (cf. p. 14)

« Ytrac-sur-Mer », Centre Social, Ytrac, 5 juillet

Concours de pétanque du Tilleul Reilhacois, Reilhac, 6 juillet

Médiathèque
cf. Nota Bene, programme à la Médiathèque ou sur mediatheque.caba.fr

Centre Aquatique
cf. p. 10 et sur centreaquatique.caba.fr

Prisme
cf. p. 11 et sur aurillaccongres.com

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac
programme complet sur aurillac.fr

Grande vente d'été d'Emmaüs, Aurillac, 6 et 7 juillet

Rencontres et partages au village, producteurs et artisans locaux, animations, lac des Genevrières, Crandelles, 7 juillet, de 9 h à 13 h. Rens. : <https://les5c.org>

Expo rétro de 1900 à 1960, musée vivant de plein air, amicale du Moulin, stade de Carnéjac, Giou-de-Mamou, 7 juillet

Cochon à la broche, organisé par l'ACCA, St-Paul-des-Landes, 6 juillet

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU
195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS
Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER
Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS
Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE
Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME
7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 18 h

POINT INFO JEUNESSE
Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)
9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES
Ligne aérienne et Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

SEBA 15
14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr / www.seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Michel ROUSSY**
Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction : **Claire LAINCAK** **Lou CASSAN PEUCHLESTRADE**
Conception et photogravure : **Ludovic LAPORTE**
Photos : **L. LAPORTE, C. LAINCAK, L. CASSAN PEUCHLESTRADE, C. LOUIS, T. BONNET**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.

Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

Fêtes des Ecoles

Sansac-de-Marmiesse, 22 juin
Vézac, 22 juin
Des Volcans d'Auvergne, Ytrac, 22 juin
Naucelles, 28 juin
Ecole du Bex, Ytrac, 28 juin
Giou-de-Mamou, 29 juin
Jussac, 29 juin
Marmanhac / Laroquevieille, 29 juin
Reilhac, 29 juin
St-Simon, 29 juin
Labrousse, 30 juin
St-Cirgues-de-Jordanne, 5 juillet



© Photographie.eu - stock.adobe.com



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Accueil : 41, rue des Carmes

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



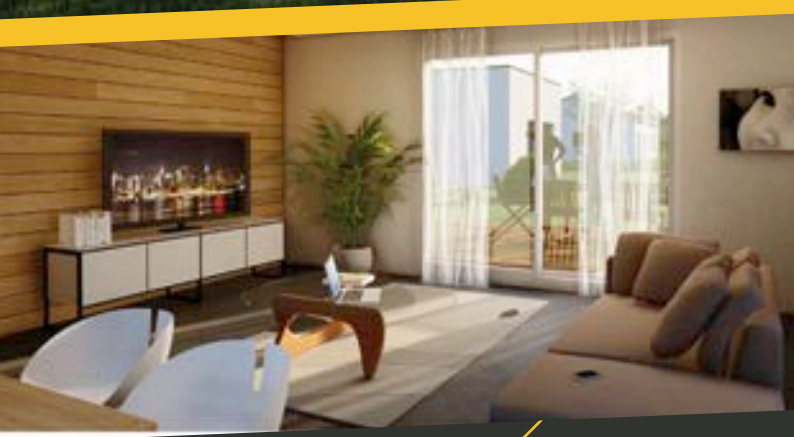
NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroquevieille Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac



A VENDRE

A Naucelles, Saint-Exupéry
Maisons T3 & T4 aux prestations de qualité



Avantages Fiscaux* :

- Taux de T.V.A à 5,5%
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans

Vous êtes intéressé ?

POLYGONE

1, Avenue Georges Pompidou, 15000 Aurillac

04 71 46 24 24 - 06 24 92 50 50

*sous conditions

